

Montpellier

N° 157 - OCTOBRE 1992



Notre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

BIENVENUE

aux

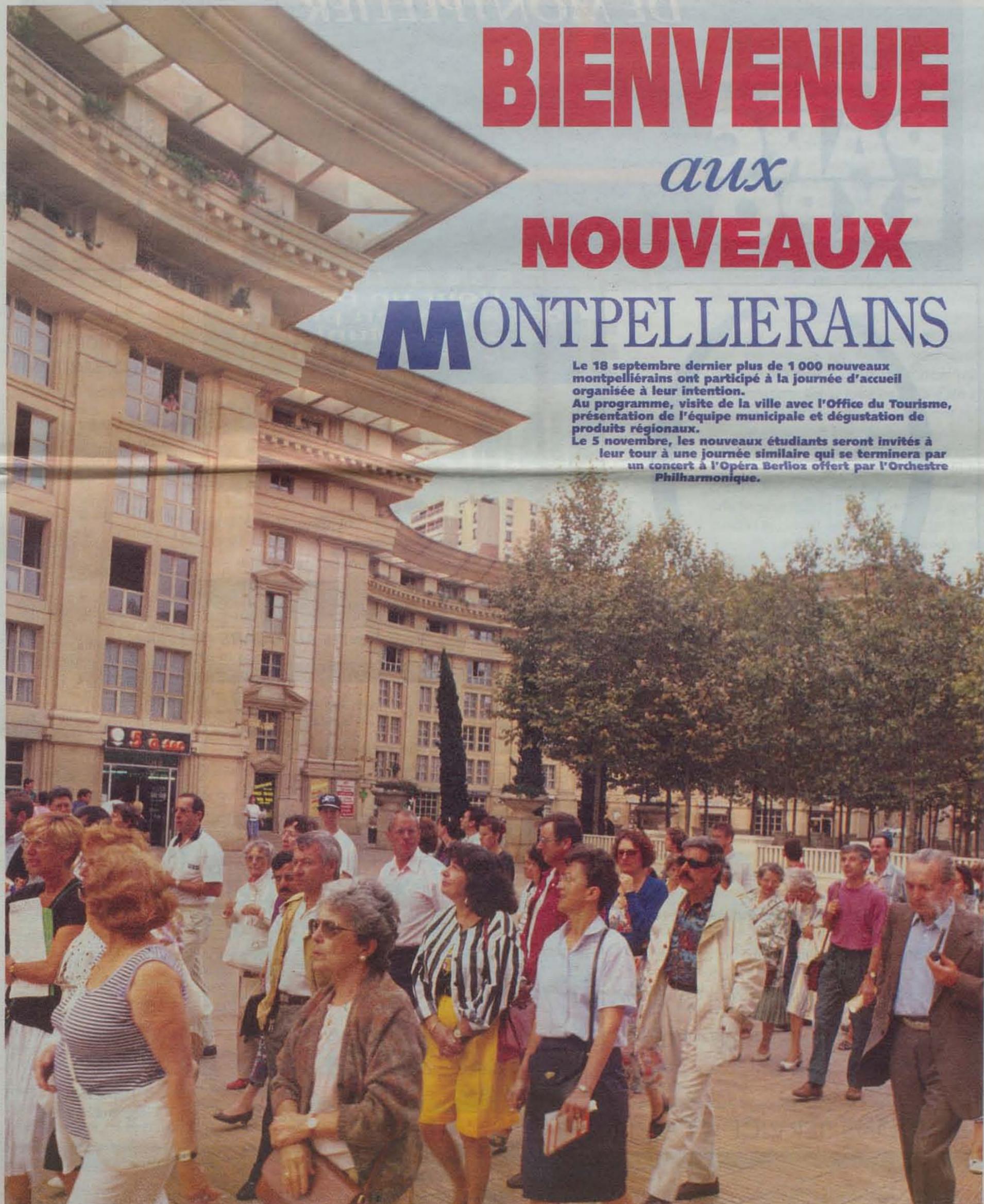
NOUVEAUX

MONTPELLIERAINS

Le 18 septembre dernier plus de 1 000 nouveaux montpelliérains ont participé à la journée d'accueil organisée à leur intention.

Au programme, visite de la ville avec l'Office du Tourisme, présentation de l'équipe municipale et dégustation de produits régionaux.

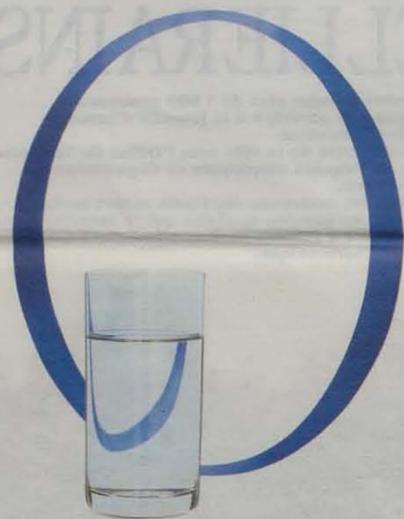
Le 5 novembre, les nouveaux étudiants seront invités à leur tour à une journée similaire qui se terminera par un concert à l'Opéra Berlioz offert par l'Orchestre Philharmonique.



FOIRE

FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER

9 • 18 OCTOBRE
PARC EXPO



Derrière l'eau, un métier.



Quand vous buvez un verre d'eau claire, à quoi pensez-vous? A rien. Au plaisir de vous désaltérer. C'est à nous de prévoir, concevoir, contrôler pour que cette eau arrive claire à votre verre. Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.

RENDONS SERVICE A LA VIE

Pour un prêt, consulter en priorité le Crédit Municipal c'est normal!



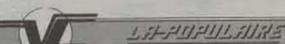
3615 MUNI

CREDIT MUNICIPAL

Des prêts sans préjugés.

39, av. Georges-Clémenceau 34000 MONTPELLIER - Tél. 67 92 62 25
Ouvert le samedi matin

SOCIETE ANONYME D'EXPLOITATION DES **AUTOCARS**



Boite Postale 107 30, av. des Comtes d'Armagac - 12100 CREISSELS Tél. 65 61 17 36
12101 MILLAU CEDEX Fax: 65 60 47 16
Tél. 65 61 01 01 Gare Routière - Guichet n° 2 - 34000 MONTPELLIER - Tél. 67 58 75 95
Fax: 67 92 27 29

* Services réguliers interurbains : MONTPELLIER - MILLAU - RODEZ - Voyageurs & Messageries

* Organisation de voyages - Location de cars Grand Tourisme SETRA De 50 à 78 places (air conditionné, bar-frigo, vidéo, toilettes-W.C., fauteuils relax, etc.

PLUS PRÈS, PLUS PRÊT



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

• Directeur de la publication : Raymond Dugrand

• Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél. 67 34 70 00, poste 7311

• Edition, régie publicitaire : SEDIP Communication, Parc-Club du Millénaire, Bât. 17, 1025, rue H.-Becquerel, 34036 Montpellier Cedex 1, Tél. 67 64 64 90

• Conception, création, composition, photo-gravure, montage : CRIPP L.R., Parc-Club du Millénaire, Bât. 6, 1025, rue H.-Becquerel, 34036 Montpellier Cedex 1, Tél. 67 64 71 88

• Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67 87 40 80

• Distribution : Delta Diffusion.

Dépôt légal : septembre 1992

1977 : UN ENORME RETARD A RATTRAPER POUR EQUIPER LES QUARTIERS

A notre arrivée en mars 1977, nous avons trouvé une ville totalement sous-équipée. Chacun peut mesurer aujourd'hui l'immense effort accompli depuis quinze ans pour rattraper ce retard d'équipement : remise à neuf du patrimoine scolaire entièrement délabré, construction et aménagement d'une quinzaine de maisons pour tous, de mairies-annexes, de crèches publiques ou parentales, de stades, de marchés publics, de gymnases, terrains de sport, commissariats de quartier, d'espaces verts... Chaque montpelliérain dispose maintenant à sa porte de tous les équipements nécessaires à une vie de quartier chaleureuse. Tout ceci bien sûr a coûté cher. Prenons l'exemple des écoles. La Ville a fait un immense effort pour construire des écoles neuves et remplacer les bâtiments préfabriqués. Sur les cinq dernières années, l'effort d'investissement dans ce domaine représente 128,4 MF, soit une moyenne annuelle de plus de 25 MF par an.

DES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS POUR DYNAMISER L'ECONOMIE

Une autre priorité des premiers mandats a été de prendre des mesures concrètes pour transformer une ville provinciale, assoupie dans les vignes, en une technopole à vocation européenne. Nous avons donc pratiqué une politique dynamique d'investissement et d'équipement pour donner un élan à l'économie : aménagement de zones d'activités, construction du Corum, mise en place de grandes manifestations culturelles et sportives... Les retombées de cette politique sont très positives et se font aujourd'hui sentir très concrètement : Montpellier L.R. Technopole, avec son dynamisme, sa qualité de vie attire les entreprises. Or, l'arrivée de nouvelles entreprises et de nouveaux contribuables permet d'accroître l'assiette et d'augmenter la richesse fiscale de la ville. Plus la richesse de la ville s'accroît, plus la fiscalité se répartit sur un grand nombre de gens. Parallèlement, l'économie locale et régionale bénéficie de ce dynamisme : les chantiers montpelliérains offrent du travail à de nombreux entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics. Le grand mouvement créé il y a une quinzaine d'années pour que Montpellier la Surdouée, l'Entrepreneuse prenne tout son essor au sein des Eurocités porte aujourd'hui ses fruits. On peut donc dire que les investissements réalisés hier sont à ce jour largement rentabilisés.

MALGRE CES EFFORTS D'INVESTISSEMENTS LA VILLE EST TRES PEU ENDETTEE

Montpellier a su maîtriser son investissement et limiter le poids de la dette. Le taux d'endettement de la ville, c'est-à-dire la part consacrée au remboursement de la dette dans le budget de fonctionnement est de 18%. On considère qu'un taux de 18% est excellent, entre 18% et 22% la situation est encore bonne. Au delà de 25%, la situation est critique, ce qui est le cas de nombreuses villes importantes de la région. Le faible endettement de la ville au regard des investissements réalisés, est dû à la compétence des services financiers qui ont su pratiquer une bonne gestion de la dette. A une époque, en effet où il existe une complexité croissante des outils financiers et des propositions multiples de la part des prêteurs, la Ville a choisi les bons produits au bon moment. Elle a su, pour prendre un exemple, se dégager au moment opportun, il y a trois mois, d'un emprunt réalisé en devises, avant la remontée des taux, gagnant ainsi la somme non négligeable de 1,2 MF. Je rappellerai aussi que les grandes opérations d'urbanisme, comme Antigone hier, et Port Marianne demain, ne coûtent rien à la ville, mais sont intégralement financées par les promoteurs. Je ne parle pas bien sûr

MONTPELLIER PLUS QUE JAMAIS PRIVILEGIE UNE BONNE GESTION

des équipements de quartier, comme les écoles ou les maisons pour tous, qui sont normalement pris en charge par le Budget municipal.

UNE GESTION AU QUOTIDIEN DE "BON PERE DE FAMILLE"

Parallèlement à cette politique d'investissement audacieuse mais bien maîtrisée, nous veillons à gérer au mieux le quotidien, "en bon père de famille". La gestion des services et du personnel se caractérise en effet par un triple souci : économie, progrès social et qualité du service public. Les dépenses de personnels par exemple n'ont subi ces dernières années qu'une croissance modérée. (6% en cinq ans) alors que l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la ville croissait fortement en raison de la multiplication des services et des équipements offerts aux montpelliérains. A Montpellier, les dépenses de personnel ne représentent que 34,9% des charges d'exploitation alors que la moyenne nationale se situe au dessus de 47%. Cela indique une excellente productivité des services par rapport aux autres villes. Cette gestion rigoureuse n'empêche pas une politique sociale en faveur du personnel. La formation des agents municipaux se développe et se diversifie, leur permettant d'être plus performants et de mieux répondre aux exigences du service public.

Autre exemple, la facture d'énergie de la ville est restée constante depuis cinq ans malgré l'augmentation des services et équipements nouveaux, donc des mètres carrés à chauffer et à éclairer. La encore une gestion très rigoureuse, un encadrement compétent, un programme de travaux de réfection des chaufferies et la mise en place d'un système de télésurveillance ont permis de réaliser des économies considérables. La rigueur de la gestion se manifeste également par un recours systématique à la procédure des marchés permettant d'obtenir les prix les plus bas, tant pour l'achat de fournitures et matériels divers que pour les prestations de services ou la réalisation de travaux.

AUJOURD'HUI, PRIORITE A LA SOLIDARITE, A L'ENVIRONNEMENT ET A LA QUALITE DE LA VIE DANS LES QUARTIERS

Nous poursuivons l'équipement des quartiers parce que "Chaque quartier est un village, chaque visage est un nom", nous continuerons notre action pour améliorer encore l'environnement quotidien de nos

concitoyens et nous orienterons l'essentiel de nos efforts vers la solidarité pour tous les montpelliérains.

Dans ce but, nous avons mis en place une commission de "Concertation Sociale" présidée par Serge Fleurence. Dans un premier temps, cette commission a publié un bilan de l'action accomplie en matière de solidarité par l'équipe municipale depuis quinze ans : "Montpellier la ville Autrement", Livre Blanc de la Solidarité. Aujourd'hui, la commission a engagé une très large concertation qui débouchera sur des propositions nouvelles dans le domaine de la solidarité qui seront planifiées dans le cadre des budgets des cinq années à venir.

Le budget 1993, actuellement en préparation, dans la continuité du budget 1992, traduira concrètement ces orientations.

Georges FRECHE, Député-Maire de la Ville de Montpellier

Georges Frèche député-maire de la ville de Montpellier et le Conseil Municipal présentent à la communauté juive de l'agglomération montpelliéraine tous leurs vœux pour la nouvelle année 5753 et leur souhaitent de bonnes fêtes de kippour.

1 AN DÉJÀ ET TOUJOURS GRATUIT

Nos 200 artisans ont répondu présent à chacun de vos 880 appels et offres de toute nature.

Les 3/4 d'entre vous ont été
Surpris par la rapidité
Satisfaits par le sérieux
Etonnés par les prix

Editorial

Comme à Toulouse, Castres, Marseille, Grenoble etc... l'agence A.C.M.P. (Action Commerciale Multiproduits) de Montpellier fonctionne vers une éthique tournée résolument vers l'avenir.

Les artisans sont sélectionnés par nos soins pour leurs qualités de Rapidité, de Disponibilité, de Conseils, de Sérieux et pour leur grande efficacité. Ils représentent actuellement plus de 200 Entreprises du Bâtiment et de Services divers liés à l'Habitat, toutes corporations confondues, soit 38 métiers différents.

Chez nous, la sous-traitance ne fait pas partie de la politique d'ACMP, bien au contraire. A l'heure actuelle, une moyenne de 15 à 25 appels par semaine sont traités directement par l'Agence.

Christian LAGRUE, directeur du Réseau d'Agences ACMP :

"Ce qui rend les tarifs des Artisans intéressants ? C'est qu'ils travaillent avec nous par le biais d'une cotisation annuelle, sans sous-traitance, ni pourcentage, de manière à garantir aux Clients les prix les plus proches de la réalité, sans aucun intermédiaire. Le montant de la cotisation annuelle est de 5.000, F. Malgré cette cotisation, l'Artisan reste un

travailleur indépendant, assuré selon le Droit Commun".

Trouver une solution rapide à la demande des Clients. ACMP va gérer le marché, mettant en rapport :

- L'Artisan disponible avec le Client pressé ;
- L'Artisan compétent avec le Client exigeant ;
- L'Artisan sérieux avec le Client inquiet.
Le fonctionnement de nos services est simple, aussi bien vis-à-vis de l'Artisan que du Particulier demandeur de travaux à effectuer.

L'un des buts d'ACMP étant justement de trouver une SOLUTION RAPIDE à la DEMANDE DU CLIENT. PEINTRES, CHARPENTIERS, ELECTRICIENS, MAÇONS, RAMONEURS, CHAUFFAGISTES, MENUISIERS, PLOMBIERS, PLATRIERS, etc.

Vous le trouverez sans difficulté dans l'annuaire ou sur le Minitel. Mais ce système de recherche ne vous garantit en rien de leur immédiate disponibilité, de leur sérieux, et de leur efficacité, ce à quoi s'efforce de répondre ACMP.

En effet, sur un simple appel téléphonique 67.47.06.20 à l'Agence, possible tous les jours de la semaine sans interruption de 7 h à 20 h 30 et le samedi matin, ACMP répond à votre demande,

quelle que soit la nature des travaux que vous désirez effectuer, du moment qu'ils font partie du domaine de l'Habitat. Votre appel sera traité le jour-même avec l'Artisan souhaité, qui confirmera lui-même sa

l'Artisan disponible et compétent. SOIT de nouveaux propriétaires de résidences principales ou secondaires, originaires ou non du département. SOIT une clientèle de cadres supérieurs ou professions libérales bousculée par une vie active trop importante.

ACMP voit une clientèle de jour en jour par les atouts qu'offre ce genre de service. Sur quels critères sont donc sélectionnés les Artisans pour faire partie du listing ACMP ?

Sont recensés dans le département de l'Hérault 6000 Artisans du Bâtiment environ.

L'Agence en a ciblé à ce jour 200, tous attestant au minimum d'une quinzaine d'années d'expérience dans leur métier, ou plus de cinq ans d'installation, la fiabilité et le sérieux étant ainsi mieux garantis.

Dans notre région le particulier commence à avoir le réflexe d'appeler le prestataire de service si utile. Ils sont de plus en plus nombreux à savoir et vouloir s'en servir.

PLUS rapide, PLUS disponible, PLUS efficace que le MINITEL, L'ANNUAIRE et le BOUCHE A OREILLE réunis : ACMP met à votre disposition tous ses moyens de communication.

RENDEZ-VOUS

ACMP
Du lundi au vendredi
de 7 h à 20 h 30
Le samedi matin
de 9 h à 12 h
au 67.47.06.20

MINITEL

3615 ACTO*
ACMP à votre service
Consultez-nous
pour tous vos travaux
Informations /
Recherches
Conseils

NOTRE ADRESSE

ACMP

NOS ARTISANS A VOS PETITS SOINS

137, RUE DE LA MARQUEROSE
34070 MONTPELLIER
67 47 06 20



GESTION

RESTAURANTS SCOLAIRES

DES REPAS DE QUALITE AU PLUS JUSTE PRIX

Les restaurants scolaires de Montpellier connaissent un grand succès. Ils offrent des repas équilibrés, savoureux, à un juste prix. La Ville, en effet, en "bon père de famille" gère un budget avec un sens aigu de l'économie tout en offrant le maximum de qualité. Un bon exemple de redistribution sociale des impôts locaux que vous payez.

La mission des restaurants scolaires est d'offrir aux écoliers montpelliérains des repas de qualité dans des locaux adaptés et accueillants. La Ville, à cet effet, a réalisé un effort d'investissement considérable. De 1962 à 1977, la moyenne annuelle des investissements municipaux consacrés aux restaurants scolaires fut de 130.000F. De 1978 à 1991, cette moyenne annuelle a été portée à 3.622.000F, soit 28 fois plus. En 1982, la Ville a réalisé une cuisine centrale très moderne qui a représenté un investissement de 28MF.

La ville aujourd'hui compte 84 restaurants scolaires : 46 en maternelle et 38 en primaire. Tous ces restaurants font partie d'une nouvelle génération. Les petits montpelliérains sont passés du stade de la cantine à celui d'un véritable restaurant. Ces travaux de rénovation ou de construction répondent à un certain nombre de priorités :

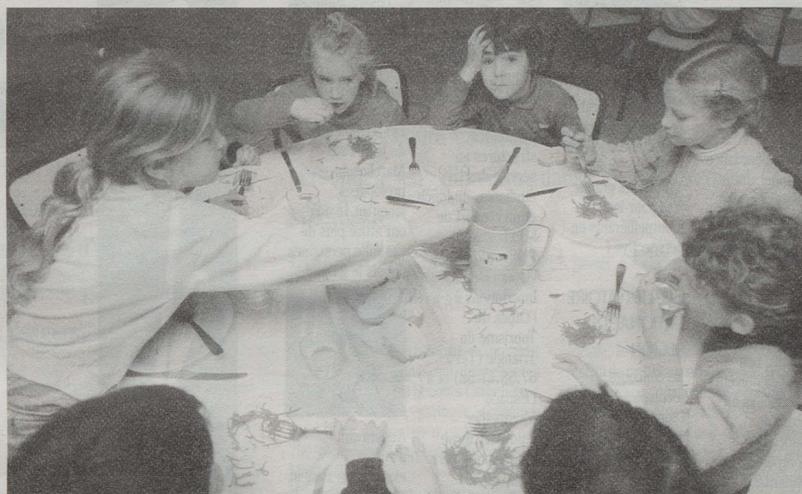
- tout d'abord, offrir un cadre accueillant et des structures fonctionnelles parfaitement aux normes légales de sécurité ;
- veiller à ce que ces restaurants soient beaux, au maximum insonorisés et de petite capacité. Ainsi, les enfants peuvent bénéficier pleinement de ce moment important qu'est le repas.

Les menus des restaurants scolaires sont préparés à la cuisine centrale par la diététicienne en liaison avec le chef de cuisine pour la réalisation technique, et l'intendant pour les finances.

Les menus sont soumis à un comité de gestion et de surveillance auquel participent des élus des fédérations de parents d'élèves, des enseignants, des animateurs et les services vétérinaires. Ce Comité commente les menus de la période précédente ainsi que l'accueil que les écoliers leur ont réservé et donne son avis sur les menus programmés.

Tous les repas sont préparés selon le système de la liaison froide qui est le système le plus performant actuellement, garantissant les meilleures qualités sanitaires et gustatives. Les plats sont cuisinés de façon traditionnelle, généralement la veille pour le lendemain. Dès la fin de la cuisson, les plats sont conditionnés en barquettes et descendus aussitôt à une température de 3°. Stockés à froid, livrés dans des véhicules frigorifiques, ils sont réchauffés juste avant les repas.

En ce qui concerne les contrôles sanitaires, ils sont extrêmement scrupuleux. Cuisine, refroidissement et réchauffement suivent bien entendu, totalement la législation. Des analyses d'auto-contrôle sur des plats-tests sont faits deux fois par



semaine. Des échantillons de repas sont prélevés tous les jours. La meilleure des nourritures ingurgitée à la va-vite dans un cadre inhospitalier ne peut que rester sur l'estomac de nos chères têtes blondes. Comme nous l'avons vu précédemment, la Ville a veillé à ce que le cadre soit le plus agréable et confortable possible. Mais elle va plus loin, faisant du repas du midi, un moment privilégié où la pédagogie joue un rôle essentiel.

A cet effet, la Ville a mis en place un service d'accueil, considérant que ce moment est un facteur d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente. Un personnel qualifié et dévoué contribue à faire du temps de repas, non pas seulement un déjeuner mais également un espace éducatif et de détente : avant et après le repas, les moniteurs mettent en oeuvre jeux et activités diverses. En 1977, il y avait 250 surveillants, soit 1 pour 35 enfants du primaire et 1 pour 20 enfants de maternelle. En 1991, on dénombrait 490 animateurs, soit 1 pour 19 enfants du primaire et 1 pour 13 enfants de maternelle.

Dans le cadre des animations pédagogiques, on peut signaler dès la maternelle l'apprentissage des enfants, à manger correctement, le lavage des mains et le brossage des dents. C'est aussi l'occasion d'apprendre les principes

de base de la diététique. Des animations dans les classes, en liaison avec la diététicienne sensibilisent les enfants à l'équilibre nutritif. Après le repas du midi, l'animation prend des formes variées suivant au plus près le goût et le souhait des enfants. On peut citer le tournoi de football auquel participent 70 enfants de six restaurants scolaires, l'élaboration de cerfs-volants par les enfants de l'école maternelle Lantissargues, le journal élaboré par les enfants de l'Ecole Les Pins, la réalisation d'une fresque murale à l'Ecole Auguste Comte...

Abordons maintenant le problème du coût. Ces efforts de qualité naturellement, se payent. On peut dire aujourd'hui qu'un repas revient à 40,09F. Grâce à une politique de tarification dégressive sociale, les parents payent au minimum 4,75F et au maximum 16,50F pour les écoles primaires et 15,05F pour les écoles maternelles.

La Ville subventionne donc au minimum 24F par enfant et par repas. Ces 24F viennent tout naturellement des impôts payés par les montpelliérains, et sont redistribués dans le cadre d'une politique sociale marquée par la solidarité. Il faut saluer la grande rigueur de gestion du service de la restauration scolaire. Pas un franc n'est gaspillé. Les achats sont tous faits auprès

de fournisseurs de qualité qui ont répondu à un appel d'offre rigoureux. Ce mode de gestion basé sur des achats faits par marché public permet de réduire au maximum le coût de production. Montpellier figure en tête des grandes villes tant par la qualité de ses prestations que par le coût de revient.

STRUCTURE DU COÛT DU REPAS POUR UN ENFANT EN 1991

	Montant en Francs
Alimentation	7,82
Habillement	0,06
Fournitures	0,94
Personnel	8,10
Autres frais directs	1,24
Conditionnement	
Coût du repas livré	18,16
Frais directs	
Frais indirects	6,88
Coût du repas livré	24,84
Produits entretien écoles	0,14
Fournitures écoles	0,12
Personnel animation	15,94
Coût du repas consommé dans les écoles	41,04
Subvention formation	0,95
Coût net du repas consommé dans les écoles	40,09



Brèves

SOLIDARITE AVEC LE VAUCLUSE ET L'AUDE

Au lendemain de l'effroyable catastrophe qui a frappé les départements du Vaucluse et de l'Aude, la Ville de Montpellier lance un appel aux montpelliérains. Elle leur demande d'exprimer leur solidarité. Un compte a été ouvert par la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de :

Association Montpellier Solidarité Vaucluse, compte Numéro 048586857-42, Association Montpellier Solidarité Aude compte numéro 048586864 Caisse d'Epargne. Ils peuvent être adressés au CCAS, 9, rue Montpelliérat, BP 2155 - 34027 Montpellier Cedex. Tél : 67 14 57 57.

CLUB

ARCHEOLOGIQUE DU LANGUEDOC

Plus de 1.000 spectateurs ont participé avec le plus vif intérêt aux soirées d'animation du secteur sauvegardé en juillet dernier. Le club archéologique du Languedoc, présidé par Mme Redon, organisateur de ces manifestations, encouragé par son succès, envisage pour 1993 un nouveau programme : "Les nuits historiques de Montpellier". Le personnage central serait le roi d'Aragon, Jacques le Conquérant et le lieu principal d'animation, le parvis de l'Eglise Sainte-Anne.

TOUR DE FRANCE 1993



La Ville de Montpellier s'est proposée comme ville étape du Tour de France pour 1993. Une grande fête pour les montpelliérains en perspective !

CONSERVATOIRE NATIONAL DE REGION

Le concours d'entrée (admissibilité et admission) au Conservatoire National de Région, section professionnelle d'art dramatique, aura lieu du 2 au 7 novembre 1992. Les études durent trois ans. Les candidatures sont à envoyer avant le 16 octobre 1992. Renseignements, inscriptions, dossiers : CNR de Montpellier 14, rue Eugène Lisbonne Montpellier Tél : 67.60.79.33

JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ETUDIANTS MONTPELLIÉRAINS

Au programme, une visite guidée de la ville, une visite du Corum, la présentation de l'équipe municipale, une exposition des différentes structures au service des étudiants, un lunch et un concert de l'Orchestre Philharmonique à l'Opéra Berlioz. Inscriptions à l'Office du Tourisme du Triangle (Tél : 67.58.67.58) et à l'Espace Montpellier Jeunesse, 6 rue Maguelone (Tél : 67 92 30 50)

Le 5 novembre à partir de 15 h



PRECISION

L'article publié page 9 du dernier numéro de "Montpellier Notre Ville" (n° 156) indiquait le prix du m³ d'eau. Précisons qu'il s'agit du prix de la production d'un m³ d'eau. A ce prix, il faut rajouter le prix de l'assainissement.

DANSE CONTEMPORAINE

La Compagnie Didier Theron, en collaboration avec la Maison pour Tous Léo Lagrange, a repris ses cours de danse contemporaine pour adultes et enfants. Inscriptions auprès de la Compagnie, du lundi au vendredi au 67.03.38.22. Par ailleurs, les prochains stages auront lieu les 24-25 octobre et 28-29 novembre 1992.

LA FREQUENTATION DU CARRE SAINTE-ANNE S'ENVOLE

Inauguré en novembre 1991, le Carré Sainte-Anne a déjà accueilli cinq grandes expositions totalisant plus de vingt quatre mille visiteurs. Les 11.000 nuits de Jean-Paul Marcheschi, prolongées jusqu'au 18 août, ont attiré plus de six mille personnes depuis le 21 juin.



Auparavant d'autres expositions avaient suscité également un vif intérêt : - le bestiaire photographique : 2.040 entrées - les quatre directions - 20 ans de photographies espagnoles : 2.005 entrées - les chefs d'oeuvres des compagnons : plus de 10.000 visiteurs - l'exposition de l'association Nacsel (3 peintres : Four, Jansen, Tisseran) : 3.500 entrées

Du 10 septembre au 1er octobre le Carré Sainte-Anne a présenté les oeuvres des jeunes créateurs montpelliérains sélectionnés dans le cadre de la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe de la Méditerranée.



Puis du 13 octobre au 10 novembre l'Arthothèque exposera son fonds, ce qui viendra clôturer cette première année de programmation du Carré Sainte-Anne.

LA COMMISSION DE CONCERTATION SOCIALE EN PLEIN TRAVAIL

Mercredi 14 octobre, sur le stand de la Ville de Montpellier, à la Foire Exposition, se tiendra une grande journée sur le thème de la Solidarité. André Vézinhel, Sénateur, Conseiller Général, Vice-Président du C.C.A.S., Conseil Municipal délégué à la Solidarité, et Serge Florence Adjoint au Maire, Président de la Commission de Concertation Sociale, seront présents pour rencontrer les montpelliérains et les associations dans une grande réunion de concertation à partir de 16 heures. Cette journée fait suite à l'Antigone des Associations le 13 septembre, ou sur le stand de la ville et celui du C.C.A.S., Serge Florence et d'autres élus montpelliérains ont rencontré et répondu à de nombreuses questions concernant la solidarité.

Ces grandes rencontres publiques accompagnent un travail unique en France à ce jour qui consiste pour la Commission de Concertation Sociale à rencontrer l'ensemble des partenaires sociaux pour élaborer un projet de plan pluriannuel de la solidarité qui commencera dès 1993, après avoir été soumis au Conseil Municipal. Déjà, plus d'une centaine de partenaires sociaux se sont exprimés et ont fait des propositions. Ces réunions se passent dans un climat très constructif à partir d'un état de fait, d'un bilan, présenté par le Livre Blanc de la Solidarité "Montpellier, la Ville Autrement". Tant pour la Commission présidée par Serge Florence, que pour les associations, un seul but : lutter contre les exclusions, développer les actions de solidarité pour répondre au plus près aux besoins des montpelliérains.

Montpellier entend aller le plus loin possible pour répondre aux besoins de ses concitoyens et sera partenaire du Conseil Général, qui d'après les lois de décentralisation a toute compétence et responsabilité dans le domaine social.

La solidarité ne se construit pas seule. La Ville s'appuiera sur les associations tout en respectant leurs prérogatives et leurs actions. Ces associations sont de véritables partenaires dont il convient de saluer l'admirable travail de milliers de bénévoles.

Montpellier notre Ville, au fil des mois, vous les présentera dans un souci d'information et de reconnaissance.

CONFEDERATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE : DEFENDRE LES DROITS FONDAMENTAUX DES USAGERS

Résoudre les problèmes de la vie quotidienne, faire respecter les droits des usagers et des consommateurs tels sont les buts de la confédération syndicale du cadre de vie, une association particulièrement dynamique composée d'hommes et de femmes de terrain et sur le terrain. La solidarité pour eux passe par l'information, la formation et la responsabilisation des usagers.

La Confédération Syndicale du Cadre de Vie est une association nationale d'usagers et consommateurs qui intervient sur tous les domaines de la vie quotidienne. Elle favorise l'action collective de ses adhérents pour résoudre leurs problèmes. Cette Confédération n'est pas seulement un service juridique. Son but essentiel est de promouvoir les droits des usagers et consommateurs en les informant, en les formant, en faisant jouer les solidarités. La C.S.C.V. a à son actif des actions qui ont abouti à la protection des consommateurs. C'est ainsi qu'à vu le jour la loi sur le démarchage à domicile. La C.S.C.V. agit beaucoup pour le droit des locataires, pour le contrôle des charges locatives. A Montpellier où elle est bien implantée dans les quartiers, la C.S.C.V. est inter-

venue pour soutenir l'action des locataires dans le cadre de la concertation avec l'OPAC concernant la réhabilitation de la Pergola. Aux Tritons, à la Résidence Mion, avec les locataires, elle a rétabli le dialogue avec le bailleur et a permis que soient effectuées des réparations d'entretien. A la résidence du Lac, elle a permis une vérification des charges locatives, en particulier concernant la consommation en eau, et a entrepris une série d'actions de sensibilisation et de formation auprès des habitants pour qu'ils s'occupent différemment de leur logement. En ce qui concerne la santé, la C.S.C.V. est intervenue auprès des écoles de la zone d'éducation prioritaire pour sensibiliser parents et enfants, à propos des risques domestiques. La C.S.C.V. fait la guerre au surendettement en informant les gens sur les diffé-

rentes formes de crédit à la consommation. En 1992, une grande opération d'information a été lancée dans le quartier de la Paillade. Pour Mme Basoul, présidente départementale de la C.S.C.V. la solidarité est un combat au quotidien. "nous voulons informer et responsabiliser au maximum les gens qui font appel à nous. Nos bénévoles sont des hommes et des femmes de terrain, sur le terrain. Des hommes et des femmes qui regardent autour d'eux ce qui se passe, qui ne veulent pas rester les bras croisés mais agir pour vivre mieux, vivre autrement dans tout ce qui fait la vie de tous les jours. Notre force, c'est de travailler ensemble et de toujours favoriser la concertation." La Confédération Syndicale du Cadre de Vie a été l'une des premières associations à répondre présente et à faire des propositions à la Commission de Concertation Sociale.

Pour adhérer à la C.S.C.V., se défendre, s'informer, se former, faire jouer la solidarité, s'adresser à C.S.C.V. 9, rue Joaquin Colbert 34000 Montpellier. Tél : 67 60 31 10

LA COMMISSION DE CONCERTATION SOCIALE A RENCONTRE CES ASSOCIATIONS :

- Secours Catholique
- Secours Populaire
- CIMADE
- Union locale C.G.T.
- Union locale C.F.D.T.
- Union locale F.O.
- Confédération Syndicale du Cadre de Vie (C.S.C.V.)
- C.S.F. Centre de Défense des Consommateurs
- Armée du Salut
- G.I.H.P.
- S.O.S. Racisme
- Fédération des Conseils de Parents d'élèves (F.C.P.E.)
- Relais resto du coeur
- Union Nationale Amis et Familles des Malades Mentaux (U.N.A.F.A.M.)
- A.I.D.E.S.
- Ligue contre le cancer
- U.R.I.O.P.S.
- Conférencier St Vincent de Paul
- U.F.O.L.E.P.
- A.D.E.P.P. (crèches parentales)
- CGT Mairie
- Ligue des Droits de l'Homme
- C.F.D.T. Mairie
- Parents Enfants Médiation
- Fonds d'Action Sociale (F.A.S.)
- Fédération Familles de France (F.F.F.)
- Jouons en Ludothèque
- A.S.T.M.
- C.R.E.A.I.
- F.O. Mairie
- A.T.D. Quart Monde
- A.J.P.P.N.
- Centre Social Protestant
- LAVITARELLE
- A.E.P.A.P.E. 34
- Union Locale C.G.C.
- A.P.A.J.H.
- C.D.A.F.A.L.
- Fédération Education Nationale (F.E.N.)
- Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.)
- Emmaüs
- Arc en Ciel
- RECOURS
- Association des Paralysés de France (A.P.F.)
- A.R.I.E.D.A.
- Union Féminine et Civique
- LICRA
- Les représentants des 4 grandes religions
- Education surveillée, Ministère de la Justice
- A.B.C.D.
- Parents d'Elèves Enseignement Public (P.E.E.P.)
- U.C.P.A.
- Les Amis de la Z.E.P.
- O.N.I.S.E.P.
- Les Mutuelles
- AGEM
- le Bus Info jeunes
- Les Associations culturelles
- Les Comités de quartiers
- les Clubs sportifs
- Les Clubs du 3^e Age
- Les Associations de Retraités
- Association Culturelle Musulmane
- Mouvement des Anciens Combattants Harkis
- Union Fédérale des Consommateurs
- S.O.S. Rémité
- S.O.S. Amitié

LE SECOURS CATHOLIQUE : QUAND LE CŒUR SE DECHAINED



700 bénévoles actifs, près de 20.000 adhérents dans l'Hérault, le Secours Catholique est aux côtés de toutes les personnes en difficulté dans le département et à Montpellier.

Depuis 1947, la solidarité est pour cette association une vocation au quotidien.

Il y a des verbes particulièrement forts et précis qui définissent à merveille l'action du Secours Catholique : découvrir, écouter, partager, accompagner. Tous ces verbes sont le credo des 750 bénévoles du Secours Catholique à Montpellier. Naturellement, leur première action est de traiter l'urgence sociale, les appels au secours. La pauvreté qui s'abat, le chômage brusque qui se prolonge, et qui entraîne toute une série de catastrophes dans la vie des gens. Le Secours Catholique alors offre un repas, des produits alimentaires, des vêtements, une somme d'argent pour régler une facture urgente, intervient auprès des propriétaires, de l'électricité pour obtenir un sursis. Au-delà de ces situations d'urgence, l'originalité du Secours Catholique est d'intervenir le plus précocement possible, et de lancer des interventions beaucoup plus généralistes. Les responsables du Secours Catholique établissent des liens étroits d'accompagnement avec les personnes en difficulté. "Nous essayons au maximum d'analyser avec les personnes que nous côtoyons les causes qui ont conduit à une situation de précarité" déclare Jean-Claude Lebrun, délégué départemental du Secours Catholique. "Nous nous efforçons d'avoir une action pédagogique en apprenant aux gens qui nous sollicitent à mieux gérer un budget, à cuisiner économiquement". A cet effet, le Secours Catholique a créé pour les personnes qui n'ont plus travaillé depuis longtemps et qui recherchent à nouveau un travail, des ateliers de remise au travail.

Le Secours Catholique a ainsi créé des ateliers de couture pour des femmes au R.M.I. et des appartements-relais qui permettent à bon nombre de personnes sans domicile de pouvoir reprendre leur autonomie, en sachant tenir un logement et faire face à la gestion des factures et du budget. Pour les enfants en difficulté scolaire, qui annoncent souvent une inadaptation

sociale, le Secours Catholique grâce à un réseau de professeurs bénévoles, a mis en place un accompagnement scolaire pour le primaire et le secondaire. "Toutes ces actions d'aide et de prévention, nous essayons de les diffuser dans les quartiers, déclare M. Lebrun. Pour le Secours Catholique, l'action la plus efficace au niveau de la solidarité est une action de proximité. Les quartiers doivent jouer un rôle de relais et permettent ainsi de tisser une véritable toile d'araignée de la solidarité. On constate aujourd'hui qu'il ne s'agit plus souvent pour les personnes en difficulté simplement de passer un cap difficile. De nos jours, le cap difficile est de plus en plus long. Aussi, les acteurs de la solidarité changent de profil. Il ne s'agit pas, pour des bénévoles, d'actions ponctuelles et brèves, mais il faut créer autour de la personne en difficulté un véritable réseau de bénévoles. Il ne faut pas oublier non plus, que les gens en difficulté sont aussi capables de solidarité envers les autres, il s'agit donc de mettre en place une véritable entraide. En cultivant la notion de quartier, en favorisant les échanges entre les habitants, nous mettons le maximum de chances de gagner le combat contre la détresse. C'est l'affaire de chacun. La Ville de Montpellier, en favorisant les équipements de quartiers, en développant la solidarité avec des partenaires associatifs, comme elle le fait avec la Commission de Concertation Sociale, participe à cet effort.

Lycéens, étudiants, retraités, bénévoles de tous horizons, un peu de votre temps, c'est beaucoup d'espoir. Prenez contact avec la Délégation Départementale du Secours Catholique, 28, rue Farges 34000 Montpellier, Tél : 67 64 33 11.

Le Livre Blanc de la Solidarité "Montpellier, la Ville, Autrement" est en vente au prix de 35 F dans tous les points de presse de la ville, ainsi qu'aux librairies Molière (rue des Etuves), Sauramps (Triangle) et FNAC (Polygone).





"les Agapes"

RESTAURANT
Salle de réception - Séminaire
Déjeuner d'affaires
Fermeture hebdomadaire samedi midi - Dimanche TLJ
Esplanade de l'Europe - 34000 Montpellier
Tél. 67 22 44 14 - Fax 67 42 60 85

SAUTEZ SUR L'OCCASION
23, quai des Tanneurs (VERDANSON)
34000 MONTPELLIER
☎ 67.72.98.44

MICR'OCCASE

LA BOUTIQUE OÙ L'INFORMATIQUE EST MOINS CHÈRE

DEPUIS LE 7 SEPTEMBRE

En Petibus, à pedibus, vivre le centre ville.



IL A TOUT POUR PLAIRE Bienvenue à bord de Petibus !

Le Petibus, c'est le nouveau compagnon écomobile du centre ville. Peu encombrant, peu polluant, très silencieux et économique, et surtout très pratique, il est le complément indispensable de toutes les autres lignes SMTU pour profiter du centre ville. Profitez-en, sans jamais l'attendre, il passe toutes les

5 minutes !
Utilisez votre titre de transport habituel ou si vous n'en possédez pas, achetez un ticket au nouveau distributeur automatique à votre disposition à chaque arrêt.
La correspondance avec les autres lignes est gratuite. Bon voyage, avec le Petibus !
Le Petibus, l'ami du centre ville.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES NETTOIEMENT DES RUES



351, rue de la Castelle
B.P. 1231
34011 Montpellier Cedex
Tél. 67 27 20 21

COLLECTE ET ÉVACUATION DE DÉCHETS INDUSTRIELS



ACTUALITE

HOMMAGE A CHARLES CLAUDE



Un hommage émouvant à été rendu au cours de la dernière séance du Conseil Municipal à Charles Claude par Georges Frèche, Député-Maire de Montpellier au nom du Conseil et André Lévy au nom du groupe socialiste.
Charles Claude, commerçant montpellierain fut Conseiller Municipal de 1977 à 1983, Président de l'ANAR, administrateur de la France Mutualiste des Combat-

tants et administrateur du CCAS, il s'illustra avec beaucoup de courage pendant la dernière guerre en entrant dans la Résistance. Il obtint à ce titre la Croix de Guerre, la Médaille militaire, la Croix du Combattant.

Il était également Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Chevalier de la Légion d'Honneur.

FOIRE INTERNATIONALE PERMANENCE DES ELUS SUR LE STAND DE LA VILLE

- | | |
|---|--|
| 9 octobre
16 h-20 h - Christine Lazerges | 14 h-20 h - André Vézinhét et Serge Fleurence (Journée Solidarité) |
| 10 octobre
10 h-13 h - Christiane Fourteau
13 h-20 h - Paul Prunier
19 h-21 h - Patrick Geneste
20 h-23 h - Jean-Claude Biau | 15 octobre
10 h-13 h - Gilbert Roseau
13 h-15 h - Louis Calmels
15 h-18 h - Hélène Colas
18 h-20 h - Yves Larbiou |
| 11 octobre
10 h-13 h - Michel Soulas
13 h-16 h - Bernard Michel
16 h-20 h - André Weil | 16 octobre
10 h-16 h - Françoise d'Abunto
16 h-20 h - Jean Puccinelli
20 h-23 h - Hocine Cherif |
| 12 octobre
10 h-14 h - Max Lévia
14 h-18 h - Guy Zemmour
18 h-20 h - Louis Calmels | 17 octobre
10 h-14 h - Louis Pouget
14 h-18 h - Jacqueline Begin
18 h-23 h - Serge Fleurence |
| 13 octobre
10 h-13 h - Yvan Velay
13 h-17 h - Alain Benezech
17 h-23 h - Françoise Gauffier | 18 octobre
10 h-13 h - Roger Igouninc
13 h-17 h - André Lévy
17 h-20 h - Geneviève Droz |
| 14 octobre
10 h-14 h - Jean-Claude Biau | |

CORUM LES CONGRES D'OCTOBRE

- 3-5 octobre.** Forum de l'Épargne (3 000 visiteurs) organisé par le groupe Telpresse.
- 3 octobre.** Congrès national du Recours France. Parmi les thèmes abordés : l'indemnisation, la réinstallation, la retraite.
- 6 au 7 octobre.** Forum des métiers EDF : 700 agents EDF attendus.
- 7 octobre.** Rencontre des SEM de la Région Languedoc-Roussillon.
- 9-10 octobre** Assemblée générale annuelle de l'AFER (association épargne retraite) 600 participants.
- 9-10 octobre.** Journée d'études des centres de formation professionnelle du Barreau.
- 11-12 octobre.** Congrès Kryss (opticiens) Congrès National Vitamin System.
- 12-15 octobre.** Congrès annuel "European Catia users association" 300 participants attendus.
- 15-16 octobre.** Convention GMF. 800 cadres du pôle Assurances-Finances.
- 16-17 octobre.** Journées odontologiques de Montpellier sur le thème "objectif sourire"
- 17-18 octobre** 14^e entretiens des arts et métiers.
- 19-25 octobre** 4^e semaine nationale de l'architecture.

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE

CONSEIL

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE

- Hommage solennel à M. Charles Claude.
- Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
- Informations de M. le Député-Maire.
- Questions d'actualité municipale :
M. Jamet à M. le Député-Maire,
M. Larbiou à M. le Député-Maire,
M. Lévy à M. le Député-Maire.
- Désignation de deux représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Association Euromédecine :
M. Geneste
M. Zemmour
- Désignation de deux représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Association des Journées internationales de l'Informatique :
M. Levita
M. Geneste
- Election des délégués du Conseil Municipal à la Commission d'Adjudication et d'appel d'offres :
Titulaires :
MM. Belorgeot, Puccinelli, Zemmour, Fleurence et coiffard
Suppléants :
MM. Tempesti, Prunier, Pouget, Mmes Begin et Soulas
- Agrément de la candidature de M. Blanc, présenté par la SERM, pour la commercialisation d'un local situé aux abords du bassin de Port Juvenal pour l'installation d'un café, bar, restaurant.
- Approbation d'un programme d'aménagement d'ensemble (PE) pour le secteur situé entre la rue du Moulin des Sept Cans et l'avenue Albert Dubout : projet de restructuration du secteur avec implantation d'une Maison pour Tous et aligne-
- prend acte des réserves formulées par la commission d'enquête d'utilité publique et s'engage à y répondre favorablement.
- Agrément de la candidature de Flexilac entreprise sur le lot n° 47 de la ZAC Garosud.
- Plan d'occupation des sols : révision sur une partie du territoire communal.
- Agrément de la candidature OPAC pour la construction de deux programmes sur la ZAC Blaise Pascal :
"Le Bell" 83 logements PLA
"Le Newton" 50 logements PLA
- ZAC Port-Marianne - Porte de la Mer : approbation du dossier de réalisation. Demande de déclaration d'utilité publique.
- La Ville délègue à l'OPAC le droit de préemption sur l'immeuble "La Tour d'Assas" à la Paillade dans le cadre du périmètre provisoire de la zone d'aménagement différée "Montpellier-Eurocité".
- Avenant n° 1 au Marché Telsud, société qui assure une mission de télésurveillance des bâtiments et équipements de la ville. (56 chaufferies, 56 écoles, 12 crèches, 9 bâtiments du secteur culturel, 8 maisons pour tous, 14 bâtiments sportifs, 18 bâtiments divers).
- Création d'un centre de loisirs maternel de 15 enfants à l'école maternelle Jean Moulin à compter de septembre 1992, géré par la Maison pour Tous George Sand.
- Bus Info Jeunes : protocole d'accord avec la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- Convention entre la Ville et l'ANPE pour la mise en place du Carrefour pour l'emploi des Jeunes.
- d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'établissement : M. Larbiou
- Dénomination du groupe scolaire du quartier Val de Croze/Montpellier Village : "Alain Savary".
- Participation de la Ville aux dépenses de fonctionnement des collèges pour l'exercice 1992.
- Restaurants scolaires - Achat de denrées alimentaires.
Marché n° 068-70B-71 : avenant de transfert à Maison Fabret.
Marché n° 083 : avenant de transfert à Etablissements Caradec.
- Centre Bourneville - Construction d'un atelier vestiaire - Résiliation du marché Monnet portant sur les travaux de peinture.
- Dénomination de voies. Quartier Millénaire : Allée John Napier. Quartier Montpellier Centre : Av. St Charles.
- Appel d'offres pour le réseau d'assainissement rue de la Draye.
- Demande de subvention pour la réalisation d'un point de propreté Demeter, allée de la Martelle.
- 34 à 37. Garanties de la Ville :
- au CCAS pour la renégociation d'emprunts destinés à des travaux Résidence-Foyer des Aubes, et Résidence-Foyer Montpellierier ;
- à l'Eglise Evangélique protestante pour l'acquisition et l'aménagement d'un local Av. de la Pompiagne ;
- à la SOCADAL pour l'acquisition de 22 logements dans le cadre de l'action pour le logement des personnes défavorisées.



Question n° 20 - Protocole d'accord avec la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour le bus Info-Jeunes

- 10. Convention de mandat pour les acquisitions foncières, relogements et démolitions liés à l'alignement du boulevard de Strasbourg.
- 11. Mise à disposition d'un centre de distribution pour le câblage de la ville par fibres optiques dans l'enceinte de la Maison d'enfants Marie Caizergues dépendant du C.C.A.S.
- 12. Centre technique municipal : la ville
- 22. Avenant au marché Formule France pour des opérations ponctuelles de communication sur des manifestations culturelles et sportives.
- 23. Subvention à des associations pour l'organisation de classes de découverte au profit des enfants des écoles maternelles et primaires.
- 24. Avis favorable à la passation d'un contrat d'association entre l'Etat et l'école privée St François Régis. Désignation
- 38. Recrutement d'un chargé de mission rattaché au Conseiller en Gestion.
- 39. Participation financière de la Ville à la création de "la vallée des communautés détruites" à côté de "Yad Vashem" à Jérusalem.
- 40. Dénomination du collège situé boulevard Paul Valéry : "Marcel Pagnol"
- 41. Installation sportives municipales. Convention d'utilisation par les établissements du secondaire.

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE

MUNICIPAL

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE



FOIRE INTERNATIONALE
M
MONTPELLIER FRANCE

RESUME DES JOURNEES
Organisées dans le cadre de la 44ème FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER

Vendredi 9 octobre JOURNEE D'OUVERTURE DE LA 44ème FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER
Visite officielle inaugurale

Samedi 10 octobre JOURNEE DES BALCONS FLEURIS
JOURNEE DES CONFRIERIES VINEUSES

Dimanche 11 octobre JOURNEE DE LA MUSIQUE
JOURNEE DE L'ELEVAGE

Lundi 12 octobre JOURNEE CHRISTOPHE COLOMB

Mardi 13 octobre JOURNEE DE LA VITICULTURE ET DU VIN

Mercredi 14 octobre JOURNEE S.N.C.F.
JOURNEE DE LA BOULANGERIE
JOURNEE DE LA JEUNESSE

Jeudi 15 octobre JOURNEE DE L'ARTISANAT
JOURNEE DE L'AGE D'OR
JOURNEE "ESPACE SOCIAL"

Vendredi 16 octobre JOURNEE DU COMMERCE

Samedi 17 octobre JOURNEE DE LA SOLIDARITE
JOURNEE DES ANCIENS COMBATTANTS
JOURNEE DES ARMEES

Dimanche 18 octobre JOURNEE DE LA PREVENTION ROUTIERE
JOURNEE DES MAJORETTES
FERMETURE DE LA 44ème FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

HEURES D'OUVERTURE
Du 9 au 18 octobre 1992 : de 10h à 20h sans interruption, sauf : Samedi 10, Vendredi 16 et Samedi 17 fermeture à 23 heures.

DROITS D'ENTREE
Tarif général : 25,00 F
Tarif réduit : 15,00 F, applicable en semaine seulement, aux jeunes de 10 à 16 ans, aux groupes du 3ème âge, aux militaires en tenue et aux étudiants sur présentation de leur carte. Conditions particulières : pour les groupes scolaires accompagnés (samedi et dimanche acceptés) : 12,00 F. Entrées gratuites : Enfants accompagnés de moins de 10 ans ; Handicapés et V.R.P. (sur présentation de la carte professionnelle 1992) en semaine seulement.

COMMENT SE RENDRE AU PARC DES EXPOSITIONS
CARS : Navette de cars à tarif spécial entre la gare routière (annexe gare des voyageurs de Montpellier) et le Parc des Expositions.
VOITURES : - par l'autoroute A9 sortie Fréjorgues Montpellier-Est
- par Montpellier, direction Aéroport International et Parc des Expositions.

PARKINGS GRATUITS.

RESERVATIONS HOTELIERES
Au Pavillon Administration, une documentation hôtelière est tenue à la disposition des exposants et visiteurs.

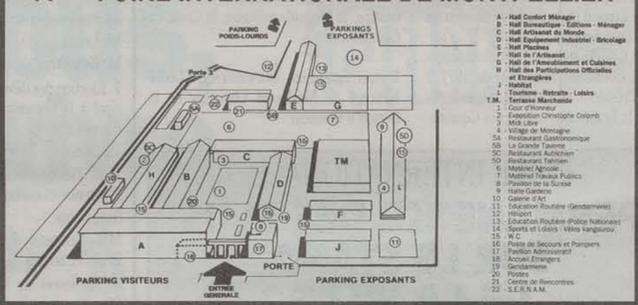
SERVICES A LA DISPOSITION DES VISITEURS ET EXPOSANTS
On trouvera au Pavillon Administration, ainsi que dans l'enceinte de la Foire, tous les services et renseignements utiles.

RENDEZ-VOUS PRINCIPAUX AU PARC DES EXPOSITIONS DE MONTPELLIER EN 1993

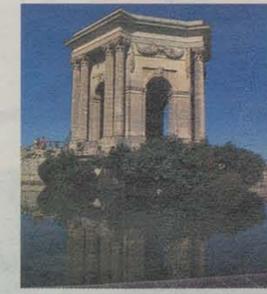
MEBOTEL
Salon de l'Hôtellerie, des Métiers de Bouche et des Collectivités 20 - 24 Mars
EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE 3 - 4 Avril
SALON DES ANTIQUAIRES 23 Avril - 2 Mai
BOURSE NATIONALE D'ECHANGE DES PIECES DETACHEES DE VEHICULES ANCIENS début Avril
CECOM - Salon des Comités d'entreprise 15 - 16 Septembre
CONCOURS DE L'INTERNAT EN MEDECINE FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER DU 15 - 24 Octobre
SALON DE L'AUTO - Fin Octobre SITEVI
Salon International des Techniques et Equipements Viti-Vinicoles et Arboricoles 23 - 25 Novembre

Les dates peuvent être modifiées, avant chaque manifestation se renseigner au préalable à : S.E.M.F.I.M.
BP 1056 - 34000 MONTPELLIER CEDEX 1 - Tél.67.64.12.12
Télécopie : 67.65.44.16

44ème FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER



Du Peyrou à Antigone



De Boutonnet à Gambetta



VIVE LE CENTRE VILLE!

Le maintien et le développement de la vitalité sociale et économique du centre ville est une tâche primordiale. La Ville pour sa part conduit de nombreuses opérations publiques de développement : amélioration de l'habitat social avec l'OPAC et la SERM ; aménagement d'espaces urbains, rues piétonnes, places, squares, fontaines, illuminations, dissimulation des réseaux électriques ; restauration d'une grande partie du patrimoine historique, opéra-Comédie, Couvent des Ursulines, Musée Fabre, églises ; création et aménagement d'équipements dont les activités sont génératrices de vie et de développement économique, le Corum, la médiathèque, les parcs de stationnement, le Carré Sainte-Anne, le pavillon du Musée Fabre ; organisation de fêtes et d'animations sportives, culturelles, commerciales. Toutes ces actions, conjuguées aux efforts des habitants permettent à Montpellier d'avoir un centre vivant, à l'échelle de la ville et de l'agglomération. Georges FRECHE, Député-Maire de Montpellier

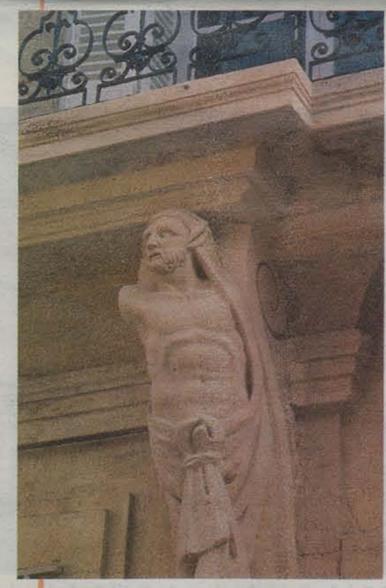
POUR VOUS AIDER DANS VOTRE RECHERCHE

Notre but étant de vous aider dans la recherche d'une acquisition immobilière, quelques informations vous concernant pourraient nous permettre de vous guider plus utilement dans vos démarches. Nous avons établi à votre intention un questionnaire que nous vous demandons de bien vouloir remplir avec beaucoup de précision, pour mieux cibler ce que vous recherchez, et retourner à :

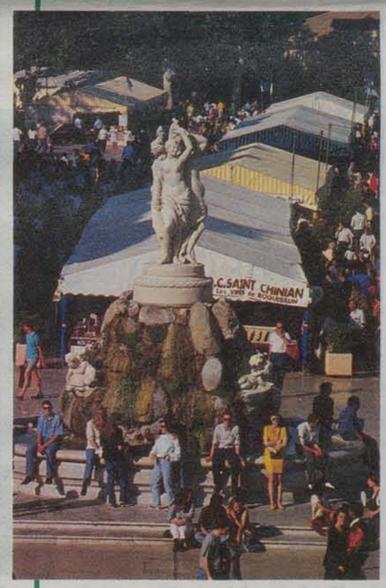
SEDIP L.R. - Parc Club du Millénaire - Bâtiment 17-01
1025, rue Henri-Becquerel - 34036 Montpellier Cedex 1

Nous vous en remercions

QUE RECHERCHEZ-VOUS ?							POUR VOUS SITUER	
Maison	Neuf <input type="checkbox"/>		Ancien <input type="checkbox"/>				Nom	Age
Appartement	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				Prénom	Adresse
TYPE							Téléphone	Profession
Studio	F2	F3	F4	F5	F6	plus		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
SECTEUR							REVENUS	
.....							<input type="checkbox"/> 6.000 à 8.000 F	<input type="checkbox"/> 12.000 à 16.000 F
							<input type="checkbox"/> 8.000 à 12.000 F	<input type="checkbox"/> + de 16.000 F
							Votre apport personnel :	
ACQUISITION DESTINEE A :							BUDGET ENVISAGE	
Résidence principale	<input type="checkbox"/>						entre 150.000 F et 300.000 F	<input type="checkbox"/>
Résidence secondaire	<input type="checkbox"/>						entre 300.000 F et 450.000 F	<input type="checkbox"/>
Investissement	<input type="checkbox"/>						entre 450.000 F et 600.000 F	<input type="checkbox"/>
Nous autorisez-vous à communiquer vos coordonnées aux professionnels qui peuvent vous documenter (sans engagement) ?							entre 600.000 F et 1.000.000 F	<input type="checkbox"/>
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>							Plus de 1.000.000 F	<input type="checkbox"/>



UN PATRIMOINE RICHE A PRESERVER



UN CENTRE VIVANT ET DYNAMIQUE



FACILEMENT ACCESSIBLE AVEC L'ECOMOBILITE

PARCOURREZ LE CENTRE VILLE

de A à Z

La Maison des Tiers-Mondes a fait peau neuve

A NIMATION

d'Antigone à la Comédie en passant par la Place Sainte-Anne et bientôt le Boulevard Louis Blanc (pour une journée des artisans des métiers d'art) les animations se succèdent, attirant des milliers de visiteurs au centre ville : "Comédie" et "Antigone" du vin, du livre, de l'artisanat, de l'Aveyron, de la pétanque, des associations..., toutes ces manifestations contribuent à faire du centre de Montpellier un espace vivant et animé.

B AZILLE

L'exposition "Bazille et ses amis impressionnistes" a attiré près de 50 000 personnes. Un formidable succès qui a permis de réhabiliter le peintre montpelliérain trop méconnu dans son propre pays. L'exposition a fait découvrir au public le pavillon du Musée Fabre sur l'Esplanade, bâtiment entièrement et magnifiquement réaménagé en lieu d'exposition.

C ORUM

Fleur du pôle Héliopolis, le Corum, Opéra Berlioz - Palais des Congrès, entraîne des retombées économiques positives considérables pour l'ensemble de Montpellier, et en particulier pour le centre ville sur lequel il est greffé. Commerçants, artisans, sociétés de services, hôteliers, restaurateurs, taxis, etc., profitent très directement de la venue de milliers de congressistes et spectateurs au Corum. Le Corum : un atout maître pour la vitalité économique du centre ville.

D EMETER

Demeter, c'est la grande opération de collecte, de tri et de traitement des ordures ménagères de l'agglomération. C'est aussi la propreté au quotidien de la ville. Au centre ville, des équipes de balayage nettoient en permanence la voirie et une collecte quotidienne des ordures est effectuée. Un effort donc considérable qui ne peut porter ses fruits qu'avec l'aide de tous les montpelliérains. Tout acte d'incivisme, comme par exemple le non respect des horaires des collectes ou les dépôts sauvages d'ordures est désormais sanctionné... pour le bien-être de tous !

E LECTRICITE

Les travaux menés par la ville et EDF dans le cadre d'une convention avec le Ministère de l'Environnement, pour dissimuler les réseaux électriques dans le centre historique sont en voie d'achèvement. Une action qui, avec le programme de ravalement des façades et de l'éclairage des monuments historiques, participe à l'embellissement du centre ville et à la mise en valeur du patrimoine.

I NSALUBRITE

Suppression de tous les logements insalubres existants au centre ville. Après la démolition de 58 logements insalubres et le relogement de 50 familles, l'opération "Verrière Basse", prévoyant la construction de 52 logements aux normes, est en cours de réalisation. La ville, en liaison avec l'OPAC et la SERM mène une action permanente pour maintenir des logements sociaux dans le centre historique, tout en embellissant.



La place du Nombre d'Or à Antigone



Batsheva dance Company au Festival de danse 92

F ESTIVAL

La vie culturelle montpelliéraine est rythmée de temps forts, les festivals, qui attirent au centre ville, tout au long de l'année des spectateurs. Danse et Musique en été, Cinéma à l'automne et en hiver, Photo au printemps. Les festivals sont incontestablement un des facteurs essentiels de l'animation du centre ville.

G RAFFITIS

Encore appelés tags. Une lépre qui défie la ville et contre laquelle nous souhaitons mobiliser toutes les énergies. Les services techniques de la ville effacent systématiquement les tags qui couvrent les bâtiments publics. Juridiquement et financièrement elle ne peut malheureusement pas intervenir sur les immeubles privés. Une information et des conseils techniques sont donnés, par la Mairie, aux particuliers qui le souhaitent, sur les procédés de protection "anti-tags" ou sur les techniques de nettoyage.



3 fois plus de touristes qu'il y a quatre ans



A Sainte-Anne, la place du Petit-Scel réaménagée

J EUNESSE

L'Espace Montpellier Jeunesse situé rue Maguelone est un lieu d'accueil et d'information pour les jeunes montpelliérains. Sa vocation est d'aider les jeunes à résoudre leurs problèmes quotidiens et à réaliser leurs projets. L'information couvre tous les domaines : loisirs, sports, culture, orientation, formation, insertion professionnelle, logement, santé, droits sociaux, armée, échanges internationaux...
Tél : 67.92.30.50

K IOSQUE BOSCH

On aime ou pas. Mais il faut savoir que cette construction figure en bonne place dans les livres d'architecture : c'est une des toutes premières réalisations en béton armé.

L EZ

Le centre de Montpellier est aujourd'hui largement sorti des frontières de l'Ecusson. Il s'étire d'Antigone au Peyrou, de Boutonnet à Gambetta. En se développant vers l'Est, la ville a retrouvé son fleuve, le Lez. Le bassin du Port Juvenal avec ses restaurants, ses alignements d'arbres, est devenu un des lieux de promenade favori des montpelliérains et des touristes.

M EIERS

C'est le nom du célèbre architecte de l'Espace Pitot : une opération d'urbanisme de grande classe, au pied des Jardins du Peyrou, qui offrira de nouveaux équipements publics aux montpelliérains, en particulier une piscine, un gymnase et un parking. Livraison de la première tranche prévue en 1993.

N ATURE

125 jardiniers travaillent quotidiennement à fleurir, embellir et entretenir les espaces verts de la ville. Le centre ville bénéficie particulièrement de ces efforts : avec les alignements d'arbres sur le quai du Pirée au bord du Lez, l'aménagement en cours du square Planchon, l'aménagement de la Place de la Canourgue, la splendeur de l'Esplanade, du Champ de Mars ou du Peyrou, et les quelques 500 jardinières fleurissant l'Ecusson, le centre ville se met au vert.

O EUF

Le cœur du cœur de la ville qui se dessine devant l'Opéra-Comédie et qui a été préservé et mis en valeur lors des travaux d'aménagement de la Place de la Comédie en place piétonne. Veillant sur les lieux, la statue des Trois Grâces ou plutôt la réplique exacte de la statue : l'original est à l'abri des intempéries dans le hall de l'Opéra.

R AVALEMENT

La campagne de ravalement lancée en 1990 commence à se voir dans le paysage. De nombreux propriétaires de l'Ecusson ont d'ores et déjà réalisé ou engagé des travaux. La ville quant à elle donne l'exemple en restaurant les façades des bâtiments qui lui appartiennent. Une opération qui stimule l'économie locale, donne du travail aux artisans et qui fait le bonheur des habitants, commerçants, riverains, promeneurs et touristes.

Z ERO

Zéro franc, zéro centime. C'est le prix payé par les montpelliérains pour le programme immobilier d'Antigone (nous ne parlons pas du coût des équipements du quartier, légitimement pris en charge par le budget de la ville). C'est aussi le prix qui sera payé par les montpelliérains pour Port Marianne.

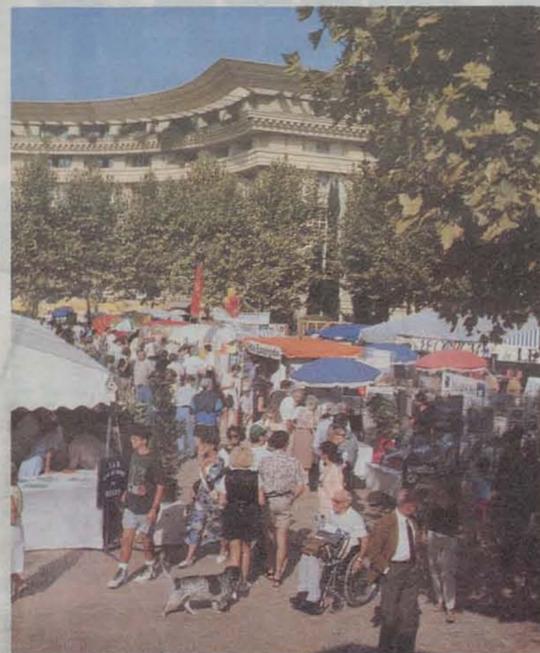
S TATIONNEMENT

Le centre ville n'est pas fait pour la voiture mais il faut pouvoir y accéder ! La ville a donc multiplié le nombre de places de stationnement disponibles au centre ville et à sa périphérie : parkings de surface, parkings souterrains, implantation d'horodateurs permettant une véritable rotation des voitures. Toutes ces mesures qui facilitent l'accès au centre complètent les actions faites en faveur des transports en commun (petibus), des piétons et des cyclistes.

T OURISME

C'est un des secteurs essentiels de l'activité économique, qui joue autant sur les richesses de la ville que sur la beauté du littoral et de l'arrière-pays. Les efforts faits pour attirer les touristes et les garder quelques jours portent leurs fruits : on estime que leur nombre a été multiplié par 3 en quatre ans. Par ailleurs, le "profil" de ces touristes se diversifie : touristes d'affaires autour du Corum, festivaliers, troisième âge, famille, etc.

Foire aux associations : des animations qui font battre plus vite le cœur de ville



P IETONS

Au centre ville, le piéton est roi. Montpellier dispose aujourd'hui d'un des plus vastes plateaux piétonniers d'Europe. Le programme de piétonnisation se poursuit pour que chacun puisse flâner et faire ses courses agréablement et en toute sécurité : après les rues Boussairoles, Vanneau, la Place Sainte-Anne et la suppression des bus sur la place de la Comédie, c'est la rue Maguelone, qui ne comporte plus qu'une seule voie de bus, qui va être aménagée.



Espace Pitot : un chantier bien avancé

U RSULINES

La suppression du mur d'enceinte et la restauration des parties extérieures nord du bâtiment ont révélé la splendeur du Couvent des Ursulines. Ce bâtiment qui fut successivement couvent, prison et caserne sera doté d'une vocation culturelle : il accueillera le Centre Chorégraphique National Dominique Bagouet, le Festival du Cinéma Méditerranéen et le futur musée d'art contemporain.

Q UARTIER SAINTE-ANNE

La revitalisation des activités commerciales et artisanales du quartier Sainte-Anne est une priorité de la Ville et de l'Association de quartier "Le nouveau Sainte-Anne" qui souhaitent en particulier favoriser l'installation d'artisans dont l'activité est liée à la musique. Après l'église, entièrement restaurée, la place Sainte-Anne a été repaysagée. Le "Carré Sainte-Anne", lieu d'exposition aménagé dans l'église désaffectée a attiré depuis le début de l'été plus de 25 000 visiteurs.

V ITRINE

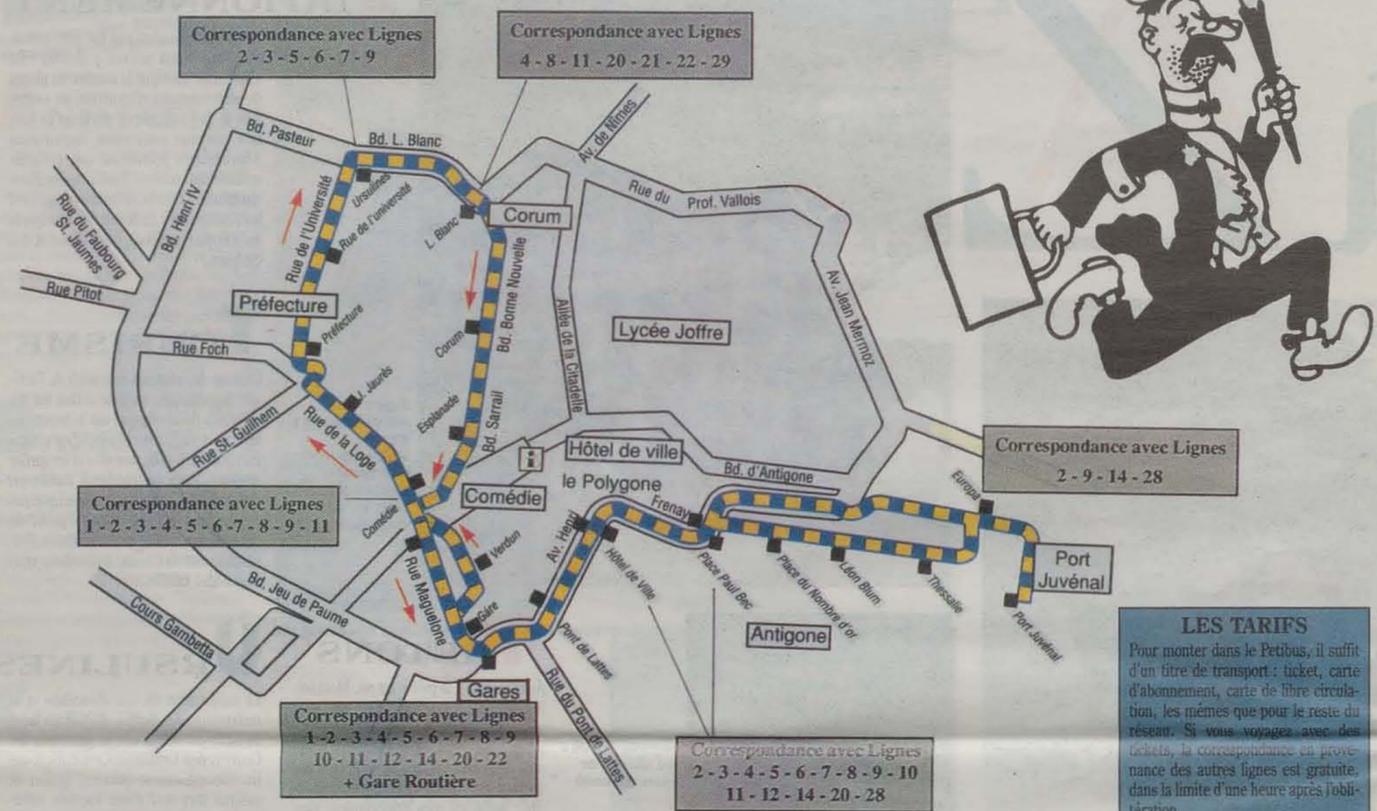
Chaque année, la Ville de Montpellier dans le cadre d'une opération conduite en liaison avec la Chambre de Commerce et d'Industrie récompense les commerçants qui ont fait des efforts pour rénover leur vitrine. Un coup de pouce pour le commerce et un encouragement pour l'amélioration de l'environnement.

W AGON

Près de 20 000 personnes ont pris le petit train touristique mis en place cet été. Avec le service de promenade en calèches, touristes et montpelliérains disposent de deux moyens de transports originaux et reposants pour découvrir la ville.

DOSSIER

PETIBUS MODE D'EMPLOI



L'AVIS DES USAGERS: PRATIQUE ET CONVIVIAL

Le petibus, un succès? Il est un peu tôt pour faire un premier bilan, mais pour ses premiers utilisateurs, pas de doute c'est une réussite!

Un couple d'une soixantaine d'années monte dans le Petibus: "c'est la première fois que nous le prenons, nous sommes en vacances à Palavas et c'est une dame à l'arrêt de bus qui nous a suggéré de l'essayer pour visiter le centre ville". Une autre dame le prend régulièrement en correspondance avec la Ligne 1: "c'est ma fille qui m'en a parlé, c'est facile, je travaille à côté de la Préfecture, je le prends pour y monter et je redescends prendre mon bus à la Gare".

Le Petibus, c'est aussi une découverte: "j'en ai entendu parler et je l'ai déjà vu, mais je ne connaissais pas son trajet. Je travaille au Polygone et je dois prendre le bus à la Gare. Si cela me convient, je le prendrai tous les jours pour faire correspondance". Une jeune femme et son enfant viennent de monter: "il passait Rue de la Loge, je l'ai vu et comme je dois aller Avenue Foch, je l'ai pris. C'est très pratique". Mais Petibus connaît déjà ses habitués: "Nous habitons Antigone et j'ai pris l'habitude de le prendre pour aller faire mes courses aux Halles Castellanes". "C'est maintenant un réflexe pour aller au Polygone". Une femme d'une cinquantaine d'années

qui a déjà l'expérience du Petibus remarque: "c'est très pratique et c'est une très bonne idée. Les chauffeurs sont très agréables et n'oublient pas de dire bonjour et au revoir. Ils expliquent aux personnes qui le prennent pour la première fois comment il faut présenter sa carte ou son ticket dans le valideur. Et puis les gens se parlent, c'est plus convivial". Le parcours du Petibus satisfait un grand nombre de personnes: "Je travaille à la Préfecture et l'itinéraire me convient parfaitement car je peux faire une correspondance avec la ligne 4, soit à la Gare, soit Boulevard Louis Blanc". "Il va à Antigone, c'est bien, car personnellement je n'avais pas le réflexe de m'y rendre, et maintenant j'y vais plus souvent".



En définitive, le Petibus est-il bien adapté aux zones piétonnes? "Il est petit et il va doucement. Il n'y a pas de risque pour les piétons". Une autre personne ne semble pas tout à fait du même avis: "les piétons devront s'habituer au Petibus, et surtout, le fait qu'il traverse la Comédie, cela surprend!". Après deux semaines de fonctionnement, les conducteurs-receveurs peuvent eux-aussi faire le point: "c'est très intéressant, nous avons une relation privilégiée avec la clientèle". Un conducteur-receveur remarque qu'en général les clients sont bien informés sur le Petibus.

LES DISTRIBUTEURS DE TICKET

Les arrêts de Petibus, ainsi que les principaux arrêts du réseau SMTU en centre ville, sont équipés des nouveaux distributeurs automatiques de ticket unité. N'attendez plus pour acheter votre ticket dans le bus, profitez du libre service! Vous pouvez payer en pièces de monnaie. Si vous êtes résident du centre ville, vous pouvez également utiliser votre carte magnétique SMTU, de la même façon que vous l'utilisez sur un horodateur de stationnement. Prochainement, la diffusion de cette carte sera élargie pour que tout le monde puisse l'utiliser. Comme tous les tickets bus, pensez à oblitérer votre titre de transport à la montée dans Petibus.

LES TARIFS

Pour monter dans le Petibus, il suffit d'un titre de transport: ticket, carte d'abonnement, carte de libre circulation, les mêmes que pour le reste du réseau. Si vous voyagez avec des tickets, la correspondance en provenance des autres lignes est gratuite, dans la limite d'une heure après l'oblitération. Attention, pas de vente de tickets à bord de Petibus. Si vous n'avez pas de titre de transport, vous pouvez acheter un ticket unité à chaque arrêt de Petibus, aux nouveaux distributeurs automatiques. Un ticket domme droit à une heure d'utilisation de Petibus, autant de fois que vous le souhaitez, et permet également la correspondance avec les autres lignes du réseau. Le ticket acheté au distributeur automatique vous coûtera 6F. Autre exemple, le ticket acheté en carnet de 10 auprès des dépositaires ou au point d'accueil de la SMTU vous coûtera 4F20.

E COMOBILITE

UN DEUXIEME AXE PRIORITAIRE POUR LES BUS



Yvan Velay, Adjoint au Maire délégué aux transports et aux déplacements sur le chantier de l'axe prioritaire

Le deuxième axe prioritaire est en grande partie fonctionnel depuis septembre. Il relie les pôles essentiels du Nord et de l'Est de la ville et apporte aux usagers des transports urbains une amélioration notable tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

L'essentiel du deuxième axe prioritaire reliant les secteurs Nord et Est de la ville est ouvert à la circulation des autobus depuis le mois de septembre.

Dès le mois de juillet, parallèlement à la restructuration du réseau qui est intervenue à cette époque, le premier tronçon allant de la Place Albert 1er au Corum via la Comédie la gare, Antigone et Mermoz, était terminé. Le deuxième tronçon reliant le secteur Hôpitaux-Facultés, au centre historique, a été mis en service le 7 septembre dernier, pour la rentrée scolaire. Le troisième et dernier tronçon, entre Antigone et Port Marianne, est programmé fin 1993 après la construction du nouveau pont sur le Lez. Il correspondra à l'ouverture de la première tranche de la nouvelle Faculté de Droit.

Un axe prioritaire c'est un itinéraire de circulation des transports en commun, séparé de la circulation générale, avec des aménagements d'espaces réservés et une réglementation des carrefours. C'est la prise en compte des autobus de manière prioritaire dans la gestion du trafic général, l'objectif étant l'accroissement du confort, de la vitesse et de la régularité des bus.

Chaque jour 110.000 voyages sont effectués en bus par les habitants de Montpellier et du District. Deux montpellierains sur trois sont des clients réguliers et occasionnels de la SMTU. Avec un réseau de couloir bus de près de 25 kilomètres,

Montpellier est une des villes françaises où la superficie de la voirie réservée aux bus dans le centre ville est la plus importante. Cette priorité, affichée par la ville pour les transports en commun, est un des éléments les plus importants du concept d'écomobilité. La dynamique économique de Montpellier, l'importance de son secteur hospitalier et universitaire induisent un taux de mobilité élevé. La croissance du taux de motorisation, déjà très forte, conjuguée au faible pourcentage de voirie disponible et à la configuration étroite du coeur de ville, ont conduit la Ville et le District à mettre en oeuvre une politique très active de priorité aux transports en commun. Sachant que 182 bus de la SMTU remplacent 42 000 voitures qui seraient nécessaires pour effectuer le même nombre de déplacements quotidiens, on mesure mieux toute l'importance des transports urbains pour lutter contre la congestion de la ville.

PLUS CONFORTABLES, PLUS RAPIDES, PLUS REGULIERS

La mise en place en 1987 du premier axe prioritaire, la Paillade-Antigone, avec la couverture de la voie SNCF marque une première étape dans le développement des transports collectifs. La mise en service du deuxième axe prioritaire entre 1992 et 1993 renforce le réseau.

La nécessité d'un deuxième axe enserrant le centre historique et reliant les quartiers à fort développement au Nord et à l'Est de l'agglomération, s'imposait: - C'est au Nord de l'axe La Paillade-Centre-Port Marianne que se concentrent les grands pôles universitaires, les hôpitaux, Agropolis et Euromédecine;

- Les grandes opérations d'urbanisme se développent sur cet axe: Saint-Charles, Le Corum, Antigone et le Centre International d'Affaires, Port Marianne, la nouvelle Faculté de Droit, le futur Hôtel de Ville, le Centre Directionnel d'affaires, les Consuls de Mer, les Jardins de la Lironde...



Des bus prioritaires, en parfaite harmonie avec la circulation générale

- Le centre ville s'élargit vers Antigone et Port Marianne, à l'Est, avec pour ce secteur une population de plus de 20.000 habitants, 100 000 m² de bureaux et 50 000 m² de commerces;

- L'hébergement universitaire se renforce essentiellement dans le quart Nord de l'agglomération avec la création de 5.000 chambres pour étudiants;

Pour être pleinement efficace, la réalisation d'un axe prioritaire doit être renforcée par des mesures d'accompagnement générale comme la priorité aux bus, aux carrefours, le traitement des arrêts et leur accessibilité. La Ville de Montpellier dispose d'un système de régulation du trafic performant, le système Pétrarque. Quelques mois seulement après la mise en

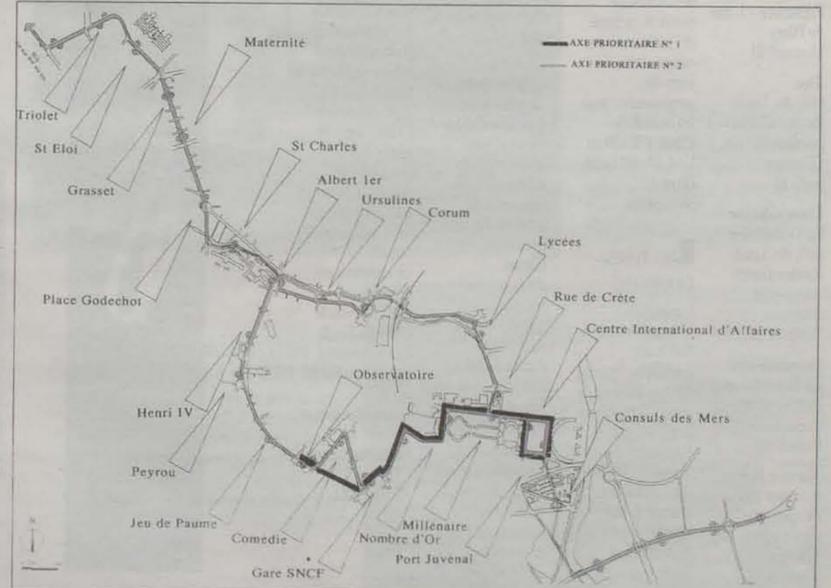
place du système, on note un gain de temps de l'ordre de 25% pour la circulation générale et de 15% pour les bus.

Dans le cadre du deuxième axe prioritaire, un programme de priorité aux transports en commun, complémentaire et en parfaite adéquation avec le système Pétrarque a été mis en oeuvre. Le couplage des ordinateurs du Système d'Aide à l'Exploitation de la SMTU, et du Système de Régulation du Trafic de la ville, ainsi que la mise en oeuvre des logiciels adéquats ont permis de concrétiser ce programme de priorité aux transports en commun. Le deuxième axe prioritaire dans son ensemble n'entraîne que des modifications mineures dans l'organisation du plan de circulation générale. Il améliore même le trafic dans certains secteurs comme celui de Saint-Charles où la création d'une voie nouvelle pour les automobilistes entre la Place Albert 1er et l'Avenue Chancel permet une meilleure desserte du quartier.

D'autre part, l'axe prioritaire contribue largement à améliorer le confort des piétons: élargissement de certains trottoirs (Avenue Grasset), réaménagement des carrefours, si possible avec des traversées piétonnes plus courtes et mieux protégées.

L'axe prioritaire contribue enfin à l'amélioration de l'environnement: création de nouveaux espaces verts et alignement d'arbres le long de l'itinéraire en particulier en bordure du Verdanson.

L'axe prioritaire c'est la ville plus facile pour tous les montpellierains.



CALENDRIER DU PARKINSON SOLEIL

Gambetta
Rue de la Raffinerie
Jeudi 1^{er}

Beaux-Arts
Place Emile Combes
Vendredi 2 - Samedi 3

Chamberte
Rond Point de la Chamberte
Arrêt Métairie de l'Oiseau - bus n° 7
Lundi 12 - mardi 13

Estanove
Centre Commercial Collines d'Estanove
Route de Lavérune - arrêt Cité Valette - bus n° 4
Mercredi 14 - Jeudi 15

Pas du Loup - Les Sabines
Place Fourrier - Résidence Val de Croze - bus n° 4
Vendredi 16

La Martelle
Rue Viollet le Duc (à côté du gymnase scolaire)
Samedi 17

Figuerolles
Centre Commercial Cité Gely (à côté du Commissariat de Police)
Lundi 19 - Mardi 20

Alco
Parking de la Préfecture - 1, rue du Pilory
Mercredi 21

Alco
860, Av. Louis Ravas - Centre commercial Cévennes
Jeudi 22

Euromédecine - La Colomnière
860, Av. Louis Ravas - Centre commercial Cévennes
Vendredi 23

Euromédecine - La Colomnière
Parking Carrefour - Route de Ganges
Samedi 24

Journée Portes ouvertes sur l'Esplanade
Face au Mess des Officiers
Vendredi 30

TROIS FOIS MERCI

1. M. Espitalier, Président de l'Association de promotion des vins à M. Georges Frêche :

(...) nous avons l'honneur de vous accuser réception du versement de 5.000F. Nous vous remercions vivement ainsi que votre conseil d'administration de la subvention que vous avez bien voulu nous réserver et que nous portons au crédit de Montpellier-District pour l'exercice 1992 (...)

2. M. Delorme, délégué à l'association au service des grands malades des PTT à M. Georges Frêche :

(...) j'ai l'honneur de vous remercier d'avoir bien voulu m'offrir pour des grands malades des PTT auxquels j'apporte, bénévolement, mon soutien, des écharpes, pin's et autocollants au logo de votre belle ville de Montpellier.

Votre geste, si généreux et chaleureux, m'encourage énormément dans mon action (...)

L'ASSOCIATION "JOUONS EN LUDOTHEQUES" MODIFIE SES STATUTS

L'association régionale "Jouons en Ludothèques" est amenée à modifier ses statuts en raison de l'importance croissante de ses activités. Cette association a pour objet la création et la valorisation du jeu dans ses dimensions sociale, culturelle et éducative auprès du public et d'institutions diverses.

L'association créée en 1979 gère aujourd'hui cinq ludothèques dont une pour les enfants hospitalisés. La Ville de Montpellier est attentive à ce travail d'animation et accueille cette association dans plusieurs quartiers.

MEDIATHEQUE

La Médiathèque Gutenberg propose du 19 au 23 octobre une sélection de vidéos sur le thème "Environnement et développement" dans le cadre de la quinzaine du Tiers Monde.

Renseignements
Tél : 67.52.70.14

COURIR CONTRE LE CANCER

Une course pédestre organisée au profit de la Ligue contre le Cancer aura lieu le dimanche 25 octobre à l'Espace Grammont.

Parcours enfants : 3 km (départ 9h30)
Parcours adultes : 10 km (départ 11h)
Les inscriptions se feront sur place à partir de 8h45.

LICRA

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme communique ses jours de permanence : tous les mardis de 15h30 à 17h30 au local 27, Bd Louis Blanc à Montpellier.

RAID TUNIS-GRAND ERG

L'association montpelliéraine, Sud Raids Aventures organise du 9 au 26 octobre le raid Tunis-Grand Erg.

Une présentation des véhicules avant leur départ aura lieu sur la Place du Nombre d'Or à Antigone le 4 octobre prochain.

10-25 OCTOBRE

LE TIERS-MONDE A MONTPELLIER

Depuis plusieurs années, les associations de la Maison des Tiers-Mondes ont décidé de regrouper, dans le cadre d'une "quinzaine" un certain nombre de manifestations qu'elles organisaient, précédemment, chacune pour son compte.

Voulant informer et sensibiliser l'opinion publique sur les problèmes du Tiers-Monde, les solutions possibles et les moyens de soutenir les efforts des populations des pays du Sud, ces associations ont pensé que le regroupement de ces manifestations devrait permettre d'organiser une véritable "campagne", susceptible de créer l'événement et de retenir l'attention.

Le thème choisi cette année, en lien avec ce qui s'est passé à Rio, au Sommet de la Terre est : "ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DANS LE TIERS MONDE"

Ce thème sera décliné dans plusieurs domaines : environnement et santé, environnement et alimentation (ou nutrition), environnement et types de développement, environnement et "Rencontre" (1492) etc.

On cherchera à toucher aussi bien le grand public que les chercheurs et techniciens, les jeunes : scolaires et étudiants, l'Age d'Or...

Les manifestations se dérouleront dans de nombreux endroits de la ville et peut-être dans quelques communes périphériques.

Un avant-programme figure ci-après susceptible de modifications ou de compléments.

Informations : CDTM, 27 Boulevard Louis Blanc. Tél : 67 72 12 03

AVANT PROGRAMME

"Le Tiers-Monde à votre rencontre" ... animation musicale. Collectif Amérique Latine et Collectif des Africains.

Samedi 10 - 15 h à 18 h - Esplanade Kiosque Bosc

Exposition "Les artistes du Tiers-Monde vous montrent" ... Artistes d'Amérique Latine et d'Afrique

Lundi 12 au vendredi 25 - Lycée Jean Monnet

Table ronde "Ils étaient à Rio 92" (Sommet de la Terre)
Centre de documentation Tiers Monde et Jour de la Terre

Mardi 13 - 20 h 30 - Salle des Syndicats

"Alimentation du Tiers-Monde et santé en France"
CDTM et CFCF (Comité Français contre la Faim)

Mercredi 14 - 14 h 30 - Salle Urbain V (Mairie)

"Développement et environnement au Mali"
Espoir pour un enfant et Amicale des Maliens de Montpellier

Jeudi 15 - 19 h à 22 h - Centre Rencontre

Environnement et santé dans le Tiers Monde
Homéopathes sans Frontières

Vendredi 16 - 20 h 30 - Salle Pétrarque

"Nourrir c'est construire" (Journée mondiale de l'alimentation)
Comité Français contre la Faim

Samedi 17 - 16 h - Salle Rabelais

Semaine vidéo "Environnement et Développement"
CDTM et Médiathèque Gutenberg

Lundi 19 au vendredi 23 - Médiathèque

"Café actualité" : problème d'environnement en Asie
Centre de Documentation Tiers-Monde (CDTM)

Mardi 20 - 12 h à 14 h Maison des Tiers-Mondes

Madagascar aujourd'hui
Cimade, Appel, et Defap

Mardi 20 - 18 h - Salle Pétrarque

Fête étudiante franco-africaine
Ingénieurs sans frontières et Amicale des Maliens

Jeudi 20 - soirée à l'AGEM

Journées Tiers-Monde à l'Ecole
CDTM (sur demande des établissements scolaires)

Jeudi 22 et vendredi 23 - Etablissements scolaires

GRANDE FETE DES TIERS-MONDES
Musique - Danse - Repas typique
Collectif Amérique Latine - Collectif des Africains de Montpellier - Maison des Tiers-Mondes

Vendredi 23 à partir de 20 h 30 Salle des Syndicats

Collecte Nationale du CFCF
Comité Français contre la Faim (CFCF)

Dimanche 25 (journée) dans la rue

INFORMATIONS :

CDTM - Maison des Tiers Mondes - 27 Bd Louis Blanc
Tél : 67 72 12 03 de 14 h 30 à 18 h

MONTPELLIER EQUIPE SES QUARTIERS



PARC DU MAS PRUNET

Débroussaillage et remise en valeur du parc (portail, clôture) et de sa végétation. Mise en place de bancs.
Coût : 150 000 F
Travaux réalisés en septembre-octobre 1992.



BERGES DE LA MOSSON A LA PAILLADE

Création d'un cheminement piéton au niveau de la pinède.
Coût : 150 000 F
Travaux réalisés en juillet



CLOS DES ORANGERS A ESTANOVE

Agrandissement du square : création d'une aire de jeux pour enfants. Plantations.
Coût : 200 000 F
Travaux réalisés en août et septembre 1992.



BOULEVARD HENRI IV

Aménagement de trottoirs et de pistes cyclables
Coût : 1 000 000 F
Travaux achevés fin septembre



AMENAGEMENT PLACE LAISSAC

Aménagement piétonnier lié à la reconstruction des halles.
Coût : 300 000 F
Travaux achevés en septembre 1992.

PASSAGE PIETON ROUTE DE LAVERUNE

Passage situé au niveau du groupe scolaire Alain Savary, réalisé pour assurer la sécurité des élèves avec feux tricolores, bandes sonores et marquage au sol.
Coût : 350 000 F
Travaux achevés pour la rentrée scolaire.



CABINET SWINIARSKI



PROTECTION IMPAYÉS
UN CONTRAT SUR MESURE

Les avantages

- la prévention complète des risques par l'analyse et la surveillance de vos clients
- un recouvrement efficace, sans frais d'ouverture de dossier
- une indemnisation rapide
- un coût modéré
- une gestion simple et moderne

192, av. de Lodève, Résidence le Caroubier - 34000 Montpellier
Tél. 67.40.54.39 - Télécopie 67.75.13.75

Escassut
E S C A S S U T

Les meilleures marques au meilleur prix
CHEMISIER 25, rue des Etuves
CHAUSSEUR 34000 Montpellier
HABILLEMENT

MEPHISTO

MARCHER EST UN PLAISIR
CIRCULATION ET COUSSIN D'AIR

AM-JET
DES CHAUSSURES
POUR TOUJOURS

IMMOBILIER



N O U V E A U

l'atelier
DE
FRED

A ceux qui souhaitent composer leur appartement, nous offrons en plus un cadre de rêve

D U P I A U P 6

Avec la résidence "l'Atelier de Fred", vous entrez dans l'exceptionnel, jusqu'à pouvoir laisser libre cours à votre imagination. Le calme des berges du Lez et le raffinement extrême d'une résidence de charme sauront vous offrir la plus belle des inspirations pour concevoir vous-même un appartement à vos mesures. Vous pourrez bien sûr profiter des précieux conseils d'un architecte d'intérieur pour créer le confort idéal qui conviendra à votre personnalité.

Avenue de la Justice de Castelnaud à Montpellier

Silbert Lalaval
LA MAISON IMMOBILIERE

67 72 91 01
67 64 15 58

Tout savoir pour bien acheter

L'IMMOBILIER

Chaque mois chez votre marchand de journaux

OPAC de Montpellier

Disponibilité immédiate
PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS

ACCESSION

Investissez sans surprise

Clos de la Fontaine
(Celleneuve)

Montpellier - Tél. 67 20 81 57

CONSTRUIRE PARTOUT OÙ BAT LE CŒUR DE VILLE

LE THELEME
RABELAIS

LE PARNASSE

OPALINE
ARCEAUX

ARPEGES
ANTIGONE

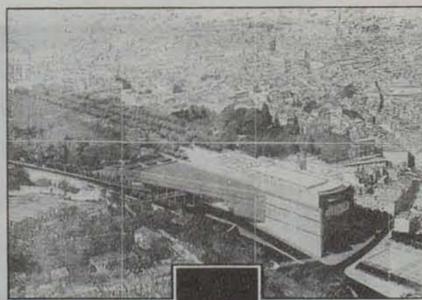
LE VILLAGE AUX PIVOINES
ATQUELONGUE

LE CARIGNAN
POMPIGNANE

67.64.68.64

copra
LANGUEDOC-PYRENES
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

Le Corum:
un cadre exceptionnel pour le développement économique de Montpellier et sa région.



12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex
Tél. : 67.65.79.90

SPORTS

JETEZ-VOUS A L'EAU

A Montpellier, les sports nautiques ont bonne mine. Toute l'année, les piscines de la ville se mettent en quatre (bientôt en cinq) pour vous faire découvrir les joies de l'eau.

Qu'elles soient prises en charge par l'équipe municipale des Sports ou par les associations spécialisées, les activités proposées sont multiples :

aquagym, natation sportive, ballet nautique, plongée subaquatique, nage palmée, chasse sous-marine, waterpolo, sauvetage, naturisme, triathlon, ou simplement sauna.

Autant de disciplines qui s'adressent à tous les montpelliérains, jeunes et moins jeunes, la semaine ou le week-end, à la Paillade ou à la Rauze, à Pompignane comme à Maurin.

D'ici juin 1993, une nouvelle piscine verra le jour à Montpellier, avec l'opération Pitot, au cœur du centre historique, à côté du Peyrou ; il s'agira d'une piscine dotée d'un bassin de 25 mètres et de 5 couloirs.

Si diversifiées que soient les possibilités, elles sont offertes à tous selon un principe universel à Montpellier, fidèle à la charte Solidarité de la ville : le moindre coût.

Toute l'année, en dehors de la période des vacances scolaires - pendant laquelle les

conditions sont encore plus avantageuses - le tarif des entrées-piscine est des plus modiques. Ainsi, il vous en coûtera 13 F 50 si vous êtes adulte pour piquer une tête à l'improviste mais seulement 10 F 30 si vous êtes plus assidu, et 8 F 50 si vous êtes étudiant, âgé de moins de 16 ans ou de plus de 60 ans, et 6 F 40 avec la formule Carnet de 10 tickets, (sans compter les possibilités d'abonnement).

Quant aux activités et animations nautiques, la tarification municipale est étudiée de manière à en permettre l'accès à tous ceux qui seraient tentés par une séance de natation synchronisée à moins que ce ne soit par un entraînement de water-polo.

Pendant les vacances scolaires, Montpellier fait la part encore plus belle aux sports d'eau. Tout, qu'il s'agisse des entrées des piscines comme des activités, est gratuit pour tout le monde durant les petites vacances - voir les dates dans l'encadré - ainsi que pendant la semaine de la traditionnelle fête de l'eau (2e quinzaine de juin).

L'été, par ailleurs, l'ensemble des animations reste gratuit pendant toutes les grandes vacances scolaires.



TARIF ENTREES

Entrées Adultes : 13 F 50
10 tickets : 103 F
Abonnement : 534 F

Tarif réduit : étudiants, enfants de 4 à 16 ans, adultes de plus de 60 ans : 8 F 50
10 tickets : 64 F
Abonnement : 329 F

Abonnement familles nombreuses : Adultes : 329 F
Enfants : 217 F 50

Conditions spéciales Age d'Or :

(résidents montpelliérains de plus de 60 ans) entrée gratuite sur créneaux horaires réservés.

Pour obtenir la carte de l'Age d'Or, s'adresser à la Mairie - Rdc - avec une carte d'identité et une quittance de taxe d'habitation. Sauna (à la Paillade) :

Adultes : 40 F/10 tickets : 268 F
10 tickets : 190 F 50

TARIF ACTIVITES

Municipales : le cycle :
Enfant : 112 F/
Adulte : 184 F
1^{er} cycle : du 14/09/92 au 13/12/92
2^e cycle : du 14/12/92 au 4/04/93
3^e cycle : 5/04/93 au 6/07/93

Formation BNSSA : 552 F
Plongée :
Enfant : 368 F/
Adulte : 224 F

Associatives : contacter les associations concernées.

SPORTS INFOS
67 34 72 73

Où s'adresser pour pratiquer ?

Pour les activités prises en charge par la Direction municipale des sports,

s'adresser au Service des Sports Nautiques, au 67 34 71 78, pour les autres, contacter directement les associations et clubs sportifs.

VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT : 24 octobre au 1^{er} novembre inclus
NOEL : 19 décembre au 3 janvier inclus
HIVER : 27 février au 14 mars inclus
PAQUES : 24 avril au 9 mai inclus

CALENDRIER SPORTIF

VOLLEY BALL
• 23 Octobre MUC Tourcoing
• 17 Octobre MUC Poitiers
• 31 Octobre MUC St Etienne
Palais des Sports René Bougnol

BASKET-BALL
• 3 Octobre Montpellier-Levallois
• 13 Octobre Montpellier-JDA Dijon
• 20 Octobre Montpellier-Pitch Cholet
• 24 Octobre Montpellier-Chalons
Palais des Sports Pierre de Coubertin

FOOT-BALL
• 3 Octobre MHSC - Auxerre
• 17 Octobre MHSC - Metz
Stade de la Mosson

AUTOMOBILE
3-4 Octobre Coupe de France 4x4 Trial Veyrassi

RUGBY
• 4 Octobre Challenge MRC Mazamet
• 11 Octobre Challenge MRC Nice
• 18 Octobre Challenge MRC Romans
Stade Sabathé

HAND BALL
• 11 Octobre Montpellier Livry Gargan
• 25 Octobre Montpellier Paris Asnières
Palais des Sports René Bougnol

ATHLETISME
• 25 Octobre Course de la Ligue Grammont



Gros plans sur les 50 m de longueur du bassin de la Paillade au centre nautique municipal

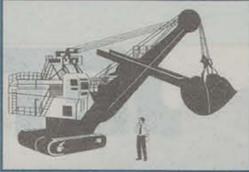
PISCINES MUNICIPALES Où & Quand ?

1. Centre Nautique de la Paillade	2. Piscine de la Rauze	3. Piscine La Pompignane	4. Piscine de Maurin
Av de Heidelberg Tél : 67 75 34 93 Bus n° 1 - arrêt Piscine	Rue Métaire de Saysset - Tél : 67 65 38 71 Bus n° 3 et 6 - arrêt Rond-Point du Moulin	67, rue Louise Michel - Tél : 67 79 03 11 Bus n° 11 - arrêt Le Lez	1933, av de Maurin - Tél : 67 27 74 79 Bus n° 5 - arrêt Garosud
L.M.J.V. : 12 h à 13 h 45 L. : 14 h à 17 h / J. : 19 h à 21 h S. : 14 h 30 à 18 h D. : 10 h à 13 h	L.M.Me.J.V. : 12 h à 14 h V. : 18 h à 21 h S. : 12 h à 15 h D. : 9 h à 13 h	L.M.Me.J.V. : 12 h à 14 h Me : 16 h à 20 h S. : 9 h à 11 h et 14 h à 18 h D. : 9 h à 13 h	L.M.J.V. : 12 h à 14 h L. : 18 h à 21 h / J. : 17 h à 19 h Me : 12 h à 16 h S. : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h D. : 9 h à 13 h

VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT : 24 octobre au 1^{er} novembre inclus
NOEL : 19 décembre au 3 janvier inclus
HIVER : 27 février au 14 mars inclus
PAQUES : 24 avril au 9 mai inclus

BATIMENT et T.P.



ETEC ETUDES TECHNIQUES
MAITRISE D'ŒUVRE ET
COORDINATION DE TRAVAUX

Leader régional de sa profession

**INFRASTRUCTURE - BATIMENT - REHABILITATION
ENVIRONNEMENT**

21, rue Maurice le Boucher - BP 3560 - 34048 Montpellier Cedex 1
Téléphone : 67 47 93 00 - Fax : 67 69 29 23

Entreprise
Tout-Isol

Georges PITTIE
Isolation thermique et
phonique - Faux-plafonds
Rue Vieille
34150 ANIANE
© 67 57 76 13

AUXIAL
CONSTRUCTION

**ENTREPRISE
DE BATIMENT**

**NEUF et
REHABILITATION**

AGENCE DE MONTPELLIER	AGENCE DE NIMES
119, avenue Jacques Cartier Antalya 34043 MONTPELLIER CEDEX 1 Tél. : 67 22 50 51 Fax : 67 22 37 92	ZAC Ville Active 41, rue André Le Nôtre 30900 NIMES Tél. : 66 29 23 12 Fax : 66.84.40.85

S.A.R.L.
SMR

SALAS MAÇONNERIE RENOVATION

137, rue Marie-Durand
La Pompi gnane
34000 MONTPELLIER
Tél. 67 72 35 39

**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
CLIMATISATION**

E.C.P. CAIZERGUES
2 ter, avenue de la Galine
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. : 67 79 14 75

sade

l'eau... c'est la vie

COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement, Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T. Forages, sondages
- Battage de pieux/palanches, Fondations spéciales
- Forages et forçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

AGENCE REGIONALE DE MARSEILLE
251, boulevard Mireille-Lauze - MARSEILLE (10^e) - Tél. 91.79.91.51

AGENCES DU LANGUEDOC
NIMES : Z.I. de St-Césaire - Rue Arsène d'Arsonval - 30000 Nimes - Tél 66.23.55.24
MONTPELLIER : Z.A. Les Routous - Route de Jacou
34740 Vendargues - Tél. 67.72.31.31

PASCAL

UNE ENTREPRISE
DE QUALITÉ

☎ 67 70 37 51

bec

CONSTRUCTION
Tél. 67.87.04.05

AM
Automates &
Maintenance
Tél. 67.10.10.40

bec

FRERES S.A.
Centre de Travaux de Montpellier
Tél. : 67.65.47.89

**Le Groupe
présent à Montpellier
et dans le district**

MERIDIONALE

CIRMA
GRAND SUD

Méridionale de travaux - Immeuble Le Triade - B.P. 1187
215, rue Samuel-Morse - 34009 Montpellier cedex 01 - 67.64.44.40

CULTURE

DANSE A L'OPERA

DON QUICHOTTE
par le Ballet National de Cuba

Dans un village d'Espagne, la belle Kitri et son ami Basilio sont en conflit avec le père de la jeune fille qui veut la marier à un riche prétendant français. C'est Don Quichotte ressurgi de la légende, toujours amoureux de Dulcinea et flanqué de Sancho Pança, qui, après de nombreuses péripéties dont la célèbre attaque des moulins à vent, obtiendra du père réticent que se fasse enfin le mariage des amoureux.

La version cubaine de *Don Quichotte*, créée en 1988 au Gran Teatro de la Havana suit, bien-entendu, la version originale de Marius Petipa (Moscou 1869) et celle, postérieure, d'Alexander Gorski (Saint Petersburg, 1900), qui servent de base à toutes les grandes représentations modernes de ce ballet. Elle a connu le plus grand succès au cours des deux récentes tournées en Espagne et au Japon.

Le Ballet National de Cuba est reconnu comme la plus grande école de ballet du monde hispanique.

Fondée en 1948 par Alicia Alonso, grande ballerine de renommée internationale, cubaine et "fière de l'être", toujours dirigée par elle, la compagnie comprend actuellement 150 danseurs et pratique un répertoire qui va des grands ballets classiques et romantiques jusqu'à des œuvres inspirées de la culture afro-cubaine ou de celle des indiens d'avant la colonisation de l'île.

Le Ballet est réputé autant pour son niveau technique élevé que pour son dynamisme et ses qualités de style et d'interprétation.

9 octobre - 20 h 30
Opéra Berlioz
Location Tél : 67 66 00 92

OPERA JUNIOR

REGARD D'ETOILE
à la mémoire d'un adolescent

ment instruits séparément dans le cadre d'Opéra Junior : l'oeuvre sera interprétée par 100 jeunes, dont plusieurs solistes, répartis en trois chœurs (les 6-8 ans, les 9-12 ans, les 13-18 ans).

L'Orchestre sera composé de 3 violoncelles, 1 contrebasse, 5 flûtes, 1 guitare, 2 harpes et 2 percussions.

Certains jeunes chanteurs seront également percussionnistes.

Regard d'Etoile ne sera pas simplement interprété en concert, mais mis en espace par Jean-Marc Forêt, metteur en scène et chorégraphe.

Samedi 31 octobre à 20 h 45
Dimanche 1^{er} novembre à 15 h 00
Mardi 3 novembre à 14 h 45 (matinée scolaire)
Mercredi 4 novembre à 20 h 45
Eglise des Dominicains, square Henri Michel à Montpellier
Location : 67.66.00.92 (à partir du 12 octobre).

CINEMA

THEATRE

HAMLET
Mis en scène par Ricardo Bartis
Initialement prévues du 4 au 7 novembre, les représentations ont dû être avancées.

CINEMA DU MONDE ENTIER
Films sur support vidéo proposés aux adhérents de la médiathèque Gutenberg.
Vendredi 9 octobre - Un monde à part de Chris Menges, 1988, 100 mn (GB)
Samedi 10 octobre - Histoire de fantômes chinois de Siu-Tung Ching, 1987, 90 mn (Chine)
Vendredi 16 octobre - Illusions perdues de Ernst Lubitsch, 1941, 84 mn (USA)
Vendredi 23 octobre - Histoire d'Adrien de Jean-Pierre Denis, 1980, 95 mn (France)
Vendredi 30 octobre - Tootsie de Sydney Pollack, 1982, 117 mn (USA)
Médiathèque Gutenberg
39, Bd Bonne Nouvelle
Tél : 67 52 70 14

"Iktus Via Bataille"
Exposition des peintures de l'artiste Anne Bataille
Entrepôts Agniet
Chemin de Moulares jusqu'au 22 novembre
Jeanick Bouys
Du 5 au 31 octobre
Galerie d'Art Contemporain Saint-Ravy Demangel

Direction Jerzy Semkow
30 octobre à 20 h 30
1 novembre à 17 h
Opéra Berlioz - Le Corum

• Beethoven
Symphonie n° 9 en ré mineur opus 125 pour soli chœurs et orchestre
Orchestre Philharmonique de Montpellier
Chœur de la Philharmonie Nationale de Varsovie
Direction Jerzy Semkow
3 novembre à 20 h 30
4 novembre à 20 h 30

Une fulgurante "mise en pièce" du chef d'œuvre de Shakespeare par un grand metteur en scène argentin. Une composition d'une des plus grandes rock stars argentines en guise de prologue donne le ton : syncope et virulence. Sur scène, sept personnages proposent une "version de chambre" où le texte, loin des références scolastiques stérilisantes est entendu différemment. Une œuvre singulière et magnifique.

28-30 octobre à 20 h 45
29 octobre à 19 h
Théâtre des Treize Vents - Grammont

MUSIQUE

CONCERTS DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTPELLIER

• Richard Strauss
Concert en ré mineur pour violon et orchestre opus 8.
Alpensymphonie opus 64.
• Lorenzo Ferrero
La Nouvelle Espagne
Direction Gianfranco Masini
l'Orchestre Philharmonique de Montpellier et les Solistes de Moscou-
Montpellier
16 octobre à 20 h 30
18 octobre à 10 h 45
Opéra Berlioz - Le Corum

DANSE

STAGE DOLINA
Stage de danse traditionnelle slovaque animé par Vladimir Marouchine, chorégraphe et Milan Garbera, accordeoniste du ballet national slovaque Puls.
Du 26 au 28 octobre au CNRS
Tél. : 67 63 52 17

"CANTO GENERAL"

L'Association pour l'Action musicale organise du 26 au 30 décembre 1992 une rencontre chorale européenne à Montpellier. Celle-ci réunira autour d'un concert unique le 30 décembre des chœurs allemands, espagnols, italiens autour de l'œuvre de Mikis Theodorakis et Pablo Neruda : "Le Canto General".
Tous les choristes ayant déjà réalisé l'œuvre dans les années 81 et 86 sont invités à participer. Trois dimanches de travail sont prévus les 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre.
Renseignements : ASPAM. Tél. : 67 72 59 86

ZENITH

SIRELLA ET LES 3 ROYAUMES
Un grand spectacle féerique de Muriel Hermine, dans l'eau, sur terre et dans l'espace.
9 au 10 octobre

HOMMAGE A LUIS MARIANO
18 octobre à 16 h

CHEB KHALED
23 octobre à 20 h 30

NUIT DU POLAR MEDITERRANEEN
Dans le cadre du Festival International du Cinéma Méditerranéen
31 octobre à 20 h 30

EXPOS

"A VOIR ET A LOUER"
Présentation du fonds de l'Artothèque : 10 ans d'acquisition d'art graphique à partir du 13 octobre
Carré Sainte-Anne

• Liszt
Concerto n° 2 en la majeur pour piano et orchestre
• Berlioz
Symphonie fantastique opus 14 par l'Orchestre Philharmonique de Montpellier
Direction Jerzy Semkow
24 octobre à 17 h
25 octobre à 10 h 45
Opéra Berlioz - Le Corum

• Beethoven
Missa Solemnis en ré majeur opus 133 pour soli, chœurs et orchestre
Orchestre Philharmonique de Montpellier
Chœur de la Philharmonie Nationale de Varsovie

Direction Jerzy Semkow
30 octobre à 20 h 30
1 novembre à 17 h
Opéra Berlioz - Le Corum

• Beethoven
Symphonie n° 9 en ré mineur opus 125 pour soli chœurs et orchestre
Orchestre Philharmonique de Montpellier
Chœur de la Philharmonie Nationale de Varsovie
Direction Jerzy Semkow
3 novembre à 20 h 30
4 novembre à 20 h 30

MUSIQUE DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE DE TOULON
Concert organisé au profit du Lion's Club
23 octobre 1992
Opéra Comédie



L'Association pour l'Action musicale organise du 26 au 30 décembre 1992 une rencontre chorale européenne à Montpellier. Celle-ci réunira autour d'un concert unique le 30 décembre des chœurs allemands, espagnols, italiens autour de l'œuvre de Mikis Theodorakis et Pablo Neruda : "Le Canto General".
Tous les choristes ayant déjà réalisé l'œuvre dans les années 81 et 86 sont invités à participer. Trois dimanches de travail sont prévus les 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre.
Renseignements : ASPAM. Tél. : 67 72 59 86

17/18 OCTOBRE



LA FUREUR DE LIRE

Fête du livre et de la lecture en France et à l'étranger, la Fureur de Lire célèbre sa quatrième année, les 17 et 18 octobre 1992.

Cette année encore, la fête du livre sera l'occasion et le témoin du plaisir de lire et d'écrire. Artisans du livre, auteurs, éditeurs, libraires, enseignants et bibliothécaires se feront complices de cette invitation. L'Europe, la jeunesse, la Fureur de lire en Région, le bicentenaire de la République seront particulièrement mis en valeur cette année. Des partenaires de l'écrit, de longue date, comme le Cinéma, les Musées et les Théâtres seront également associés plus largement à cette fête.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DU CENTRE VILLE
Bd. Bonne Nouvelle.
Samedi 17 octobre à 18 h 15
Charles Caunant lit Henri Michaux.
Salle de lecture de la Bibliothèque Municipale. Entrée libre.

Dans les services de la Bibliothèque
Expositions sur le thème du livre policier. Participation à une action autour du Polar Méditerranéen à la Paillade qui débutera avec la Fureur de Lire.

MEDIATHEQUE
La Médiathèque présente une série de vidéos de l'INA récemment acquises sur le thème "Voir et Lire (50 titres).

FNAC
17 octobre - Rachid Mimouni

LIBRAIRIE LE MAITRE SOLDEUR
8 octobre - Jacques Laurans - Marie Bronsard

LIBRAIRIE MOLIERE
7-18 octobre - Michel Touraille lit Antonin Artaud

LIBRAIRIE SAURAMPS
2-24 octobre - Grand jeu littéraire adulte et concours polar jeunesse

D.R.A.C.
5, rue Salle l'Evêque
Durant le mois d'octobre
Exposition des éditions Karedys et des peintures de Bernard Larcher.
Suspension de visuels sérigraphiés réalisés par Hervé Mangani.

Vendredi 16 octobre à 20 h 30, en association avec le Théâtre des Treize Vents.

"Ceci est probablement le commencement". Spectacle poétique élaboré à partir de textes de poètes américains contemporains. Réalisé et interprété par Claude Guedj avec la complicité musicale d'André Jaume.

Samedi 17 et dimanche 18 octobre de 14 h à 18 h.
Diffusion de vidéos.

ET ENCORE
Colloque : écrire avec des écrivains, 23 octobre, salle Rabelais.

Le Festival du cinéma méditerranéen s'associe à partir du 17 octobre à la Fureur de Lire.

Manifestation dans les musées autour de deux fonds respectifs.

Programme de lectures, spectacles littéraires et poétiques avec le théâtre des Treize Vents.

• Médée de Max Rouquette 8 octobre - 19 h - Grammont	• La Lettre aux Acteurs de Valère Novarina 12 octobre - 20 h 30 - Lycée Jean Monnet	• Ceci est probablement le commencement 16 octobre - 20 h 30 - Jardins de la DRAC	• L'Eloge de l'Ombre 17 octobre - 20 h 30 - Grammont Entrée libre Renseignements 67 64 14 42
---	--	--	---

FESTIVAL 22 OCTOBRE - 1^{er} NOVEMBRE LES IMAGES DE LA MEDITERRANEE

La méditerranée du nord se pare, à l'automne, des douceurs de l'été indien : c'est le moment qu'a choisi Montpellier pour inviter, devant ses écrans tous ceux qui s'intéressent aux cinémas de son pourtour autrement qu'en intentions pieuses. Il devient alors possible de faire en dix jours le tour complet du meilleur des films tournés, au cours de l'année écoulée, de Gibraltar à Tbilissi. Un programme éclectique donc - obligeant à un choix par son abondance ! - élaboré dans une optique culturelle, qui fera se retrouver spectateurs, professionnels et organisateurs avec une passion commune autour d'une célébration : celle du riche devenir des images de la Méditerranée.

Cette quatorzième édition, plus riche et diversifiée que jamais dans sa programmation, sera marquée par la présence effective des plus grands noms du cinéma méditerranéen.

grecs et l'inoubliable Zorba ; Dan Pita, Président du Centre National de la Cinématographie roumaine, mais surtout réalisateur de niveau international qui vient de recevoir le Lion d'Argent du Festival de Venise ; Vicente Aranda, un des maîtres d'oeuvre du cinéma espagnol contemporain ; Victoria Abril, actrice prestigieuse, dont la renommée a depuis longtemps effacé les Pyrénées ; Carlos Saura, qu'on ne présente pas mais qui viendra présenter sa dernière oeuvre, Sevillanas ;

Otar Iosseliani, désormais réalisateur français à part entière, mais qui fut le premier cinéaste géorgien présent à Montpellier ; Ettore Scola, parrain prestigieux du Festival qui nous revient après plusieurs années d'absence, accompagné (peut-être) d'un de ses amis fidèles qui est aussi la star masculine du cinéma italien le plus connue au monde... et de jeunes réalisateurs(trices) venus de Turquie et d'Israël, de Grèce et d'Algérie, ainsi que des acteurs(trices) de tous les pays de la Méditerranée.



Irène Papas



Ettore Scola

LES LIEUX DU FESTIVAL

Les salles
• Le Corum : salle Berlioz, Pasteur et Einstein, Esplanade Charles de Gaulle. (Soirée d'ouverture à l'auditorium Berlioz le jeudi 22 octobre. Soirée de remise des prix le samedi 31 octobre, salle Pasteur.)
• Salle Rabelais, 29 Bd Sarraïl.
• Diagonal Paillade, 410, Av.de Barcelone (La Paillade).

Films en compétition
Le Corum, salle Pasteur et Einstein, du 26 au 31 octobre inclus.

Palmarès le 31 octobre
Nuit du "Polar" Méditerranéen
Zénith, samedi 31 octobre, à partir de 21h30
Programmation "scolaires"
Salle Rabelais, les 19, 20, 21, 22 et 23 octobre. Séances à 10h et 14h30 (sauf le 21, 10h seulement ; et le 23, 10h, 14h, 16h.)

Stage pédagogique avec les classes A3 "Cinéma-Audiovisuel"
Le Corum, du 23 au 25 octobre

Journées professionnelles
Le Corum, 29 et 30 octobre
Sélection Vidéo
Médiathèque Gutenberg, 30 Bd Bonne Nouvelle
Tables rondes, Expositions : Le Corum

LES TARIFS

Prix des places
Entrée unique : 35F - Carnet 3 entrées : 90F - Carnet 10 entrées : 250F - carte permanente individuelle + catalogue : 450F - carnet collectifs 20 billets : 400F (pré-vente jusqu'au 16 octobre, date limite. Réservé aux collectivités, comités d'entreprises, associations. Contacter le Festival.)

LE PROGRAMME HORAIRE

Le programme horaire détaillé (titres des films, séances, salles) sera disponible sur les lieux du Festival et diffusé gratuitement sur 300 points dans Montpellier et le District à partir du lundi 19 octobre. (Pour recevoir ce programme par la poste, en faire la demande auprès du Festival avant le 16 octobre.)

RENSEIGNEMENTS

Bureaux du Festival, 7 Bd Henri IV - 34000 Montpellier
Tél : 67.04.29.39

Hommage à Visconti

Irène Papas, grande prêtresse du cinéma grec et star universellement reconnue ; Michael Cacoyannis, dont tout le monde a vu les adaptations des Tragiques

BALCONS FLEURIS

BRAVO AUX GAGNANTS A LA MAIN VERTE

Le 10 octobre à 16 heures a eu lieu, sur le stand de la Ville de la Foire-Exposition, la remise des prix du concours Balcons Fleuris qui récompensent les efforts des Montpelliérains en matière de fleurissement.

En germe dans cette initiative, l'idée d'une citoyenneté active où chaque Montpelliérain serait l'artisan de son cadre de vie.

Au printemps dernier, s'ouvrait le jour du fleurissement de la Statue des 3 Grâces, le concours "Balcons Fleuris" invitant tous les Montpelliérains à agrémenter leurs balcons, leurs fenêtres et leurs jardins.

Du 25 avril au 4 juillet dernier, chaque habitant a pu faire preuve de toute sa verte imagination pour figurer en bonne place dans les délibérations du jury ; un jury présidé par Georges Frèche, député-maire de Montpellier, et composé de professionnels de l'environnement et de l'écologie ainsi que de représentants des associations de quartier. Ces dernières ont joué un rôle important dans la mise en place du concours, opérant une première sélection de participants dans chaque quartier de la ville. Au total, 40 finalistes sont restés en lice pour défendre, à coup de pistils et d'étamines en fête, les couleurs de leurs balcons ou de leurs jardins.

IL FAUT CULTIVER NOTRE JARDIN

Lancé par le service "Paysage et Nature", le concours "Balcons Fleuris" sera réitéré les années à venir, affirmant plus avant la volonté d'impliquer chacun dans les efforts d'embellissement de la ville.

Tous ensemble, Municipalité, Associations, Citadins "il (nous) faut cultiver notre jardin".

Le message fut bien compris par les participants du concours dont les gagnants l'illustrèrent, tout en grâce et en graine, par une végétation domestique harmonieuse et abondante.

André Bovy, fut certes surpris mais très heureux d'apprendre que son jardin de rocaille avait décroché la palme du concours.

"Etre sacré Roi des Jardins !" : cete



Car l'objectif, défini comme tel par Yves Larbiou, Adjoint au Maire, délégué à l'Ecologie, était bien d'avoir le plus beau, dans l'une ou l'autre des deux catégories, pour offrir à la ville sa plus belle parure. Toute la philosophie de l'opération réside dans cette sensibilisation de chacun à la défense de l'environnement. La détermination écologique de Montpellier se double ici d'une volonté civique. Ecologie et Citoyenneté se rejoignent donc dans la prise d'une telle initiative, en faisant reculer les limites étroites de l'individualisme.

récompense marque le couronnement de 20 années d'amour et d'attention apportées à un terrain qui ne ressemblait guère à l'origine à la photo ! Pierre par pierre, M. Bovy a construit vaillamment les corbeilles qui accueillent aujourd'hui des rosiers fameux que tous les voisins admirent avec bonheur et... convoitise ! A Antigone, le balcon de Carmen Fernandez est chaque année l'objet de toutes les admirations. Les lauriers de ce concours s'ajoutent aux guirlandes déjà très fleuries.

Tout en grâce et en graine, ainsi est la main verte de Mme Fernandez, Premier Prix "Balcons Fleuris"

Ce joli spectacle ne tombe pas du ciel, mais bien au prix de soins quotidiens, décalés sur les horaires du café situé au rez-de-chaussée ; il ne s'agit pas d'arroser les clients en même temps que les géraniums !



Un jardin de rocaille tout en couleurs et en harmonie, signé André Bovy, Premier Prix "Jardins Fleuris"

LES LAUREATS DU CONCOURS

- gagnant de la catégorie "Jardins" : Mr André BOVY (la Paillade)
- gagnante de la catégorie "Balcons" : Mme Carmen FERNANDEZ (place du Nombre d'Or, Antigone).
- primés dans la catégorie "Jardins" : M. FRYDRYCH (Aiguelongue), Mme FONTAINE (Les Arceaux), Mr SOUBEYRAN (Hopitaux Facultés), Mrs MARQUEFABES et LANZA (Croix d'Argent), Mme PAVIA (Celleneuve), Mr LEMEUR (Près d'Arène), Mr FEOLA (Millénaire), Mme VALLS (Les Aubes Pompignagne), Mme LARTIGUE (Tastavin Lemasson), Mr LOUBET (Beaux Arts), Mr GIMENEZ (Chamberte), Mr VIUDEZ (Aiguerelles Rauze), Mme ANSERMOS (Cité Mion), Mr ZARAGOZA (Figue-rolles), Mr PANSIER (Rocambale Ouest), Mme TIRET (Cité Mion), Mr LYON (Alco Cévennes), Mme HERMET (Plan des 4 Seigneurs), Mme GARCIA (la Paillade).
- primés dans la catégorie "Balcons" : Mr DUBOIS (Croix d'Argent), Mme DILLA (Figue-rolles), Mme ESPINASSE (Centre Historique), Mme BAUDUIN (Justice), Mr SEDDIKI (la Paillade), Mme ROUX (Tastavin Lemasson), Mme OZIOL (Beaux Arts), Mme HUGLA (Estanove), Mme AUDIBERT (Plan des 4 Seigneurs), Mme JUNKER (Hauts de la Paillade), Mme GINOT (Celleneuve), Mr VOGLER (Cévennes), Mr MERICAN (Aiguerelles Rauze), Mr BROCCOLI (Les Aubes), Mme SAUVAIRE (Comédie), Mme EBRAN (Gares), Mlle HART (Gares), Mme DUVAL (Saint Martin), Mr BUFFARD-MOREL (Beaux Arts).
- Hors concours : Mr PAGES (Ecole d'Agriculture), primé comme tel en raison de la "non visibilité du jardin depuis le domaine public", mais récompensé pour les qualités esthétiques et l'esprit imaginaire de son jardin... très secret.



Primé hors concours car non visible de la rue, le jardin intérieur de M. Pages est désormais un peu moins secret

FLASH BACK



Grand bal de rentrée de l'Age d'Or au cours duquel deux couples ont fêté leurs noces de diamant et quatorze autres leurs noces d'or.



Signature d'une convention entre M. Lamarque, Directeur de l'IMIM et le Président de la Mutuelle des Hospitaliers, pour le dépistage du cancer du sein.



Plus de 1 000 associations ont présenté leurs activités dans le cadre de l'Antigone des Associations. De gauche à droite : André Vézinhet, Sénateur, Vice-Président du CCAS, Hélène Colas, Adjointe au Maire, déléguée aux associations, Serge Fleurence, Adjoint au Maire, Président de la Commission de Solidarité et Georges Frèche, Député-Maire.



Inauguration de l'Avenue des Droits de l'Homme dans le quartier des Consuls de Mer, en présence de M. Antonini, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, Louis Calmels, Conseiller Municipal, Conseiller Général du 4^e canton et Louis Pouget, Conseiller Municipal, délégué aux Travaux.

Michel Soulas et Christian Benezis, président à la signature d'une convention entre les joueurs professionnels de Montpellier-Hérault (représentés par Robert Nouzaret) et les clubs de foot de quartier dans le cadre de "Place aux Sports".



Inauguration de la Comédie de l'Artisanat organisée par la Chambre des Métiers de l'Hérault, en présence des élus de la ville : André Vézinhet, Georges Frèche, Bernard Michel, Jean-Claude Biau et Jacqueline Bégin.



Michel Bélorgeot, Adjoint au Maire, délégué à l'Enseignement, Andrée Weill, Conseillère Municipale déléguée à l'animation scolaire, André Berland, conseiller municipal délégué aux constructions scolaires et Georges Frèche, Député-Maire ont coupé le ruban de l'Ecole Alain Savary dans le quartier du Val de Croze.

Juste à côté de l'Ecole Alain Savary, un plateau sportif inauguré par Christian Benezis, Adjoint au Maire, délégué au Sport complète la palette des équipements du nouveau quartier Val de Croze.

